



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCES-VERBAL

CONSEIL ACADÉMIQUE PLÉNIER

DU

JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Parmi les membres du Conseil, étaient présents :

M. DUBOIS-RANDÉ Jean-Luc, Président

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

Mme ALLARD-POESI Florence

M. ANDUJAR Pascal

M. BOFFA Romain

Mme CONDON Sylvie

M. JOURDAN Philippe

M. NAILI Salah

Mme PELZ Elizabeth

M. ZIDI Mustapha

Collège B dit « des autres enseignants » :

Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Alexandra

Mme DUPONT Lise

Mme GOUILLET DE RUGY Anne

Mme GUIHARD Marina

M. POMA Roberto

Collège C

M. LEVREL Lucas

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

M. COSTES Bruno

Mme FLEURY Murielle

M. GINTZBURGER Eric

Collège dit « des usagers » :

Titulaires

Mme FOURNY Nolwenn

M. LOWENSTEIN Fantin

Mme SEGUIN Marion

Suppléants

Mme BAKARY Asdjad
 M. DESOEUVRE Steven

Collège dit « des personnalités extérieures » :Titulaire

M. ALQUIER Daniel

Parmi les membres du Conseil, étaient présents par procuration :Collège A dit « des Professeurs des universités » :

M. ALAMARGOT Denis (procuration donnée à M. DUBOIS-RANDÉ)
 Mme BACHOUD-LEVI Anne-Catherine (procuration donnée à Mme ALLARD-POESI)
 Mme BRICE Catherine (procuration donnée à Mme DUPONT)
 M. FERRE Vincent (procuration donnée à Mme PELZ)
 M. FUNALOT Benoit (procuration donnée à M. ZIDI)
 Mme HANCOCK Claire (procuration donnée à Mme CONDON)
 Mme HUE Sophie (procuration donnée à Mme GOUILLET DE RUGY)
 Mme LALEAU Régine (procuration donnée à M. NAILI)
 M. MATHIEU Claude (procuration donnée à M. BOFFA)
 M. MELLOUK Abdelhamid (procuration donnée à M. BOFFA)
 Mme PIRENNE France (procuration donnée à M. ANDUJAR)

Collège B dit « des autres enseignants » :

M. LAHALLE Thibault (procuration donnée à Mme ALLARD-POESI)
 Mme LAIK Barbara (procuration donnée à M. LEVREL)
 M. LEMONNIER FRANÇOIS (procuration donnée à Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY)
 Mme PELTIER-LECULLEE Isabelle (procuration donnée à Mme CONDON)

Collège C

Mme CHAUVEL Séverine (procuration donnée à M. LEVREL)
 Mme DI BIAGIO Claudia (procuration donnée à Mme DUPONT)
 Mme FERRAT Emilie (procuration donnée à M. ANDUJAR)
 Mme HARBELOT Isabelle (procuration donnée à M. ZIDI)

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

Mme GERME Gisèle (procuration donnée à Mme GOULLET DE RUGY)

Mme SIVADJY Alice (procuration donnée à Mme FLEURY)

Collège dit « des usagers » :

Titulaires

Mme ARASTE Anna (procuration donnée à M. LOWENSTEIN Fantin)

M. LE GALL Adrien (procuration donnée à Mme SEGUIN)

Collège dit « des personnalités extérieures » :

Titulaire

Mme HAMON Marie-Laure (procuration donnée à M. DUBOIS-RANDÉ)

Parmi les membres de droit et les invités du Conseil, étaient présents ou représentés :

M. AMIRAT Yacine

M. BERNARDINO Amilcar

M. CERVELLE JULIEN

Mme CIABRINI Sylvie

Mme COLL Isabelle

Mme DUPUIS Lisa Lou

M. DURASTANTI Jean-Félix, Directeur de l'EPISSEN

M. FROUTÉ Philippe

M. GILBERT Simon

M. GRANDE Daniel

Mme HMAMOU Fadoua, DAJG

Mme NYAMBEK-MEBENGA Francine

Mme RAFFARIN Anne

M. RIPOLL Fabrice

Mme THORON Sylvie

M. VALARCHER Pierre

M. VIALFONT Arnold

M. WAGENER Noé

SOMMAIRE

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	6
1.1 Point d'information du Président.....	6
1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2021	8
2. VIE INSTITUTIONNELLE	11
2.1 Avis relatif à la scission entre l'Unité de Formation et de Recherches de Sciences Économiques de Gestion et l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), ainsi que sur la création de cette dernière comme composante de l'UPEC, à compter du 1 ^{er} septembre 2022	11
3. FORMATION ET RECHERCHE	24
3.1 Bilan relatif à l'activité des axes stratégiques	24
3.2 Présentation des projets de Graduate Programs	38
3.3 Examen des dossiers du BQ-ER vague 1 et approbation des budgets alloués	65
QUESTIONS DIVERSES	74

La séance est ouverte à 14 heures 10 sous la présidence de M. DUBOIS-RANDE.

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Point d'information du Président

M. LE PRÉSIDENT.– Sur le plan hospitalier de ville, on a une flambée aujourd'hui du mutant Delta, ce qui entraîne une tension majeure au niveau des hôpitaux, avec des équipes qui ne sont pas forcément au plus grand de leur forme. Et nous allons prendre la vague Omicron probablement plus tôt que prévu, possiblement en début d'année. Comme, dans le cadre de la vague Omicron, *a priori*, trois vaccinations protègent avec l'effet des anticorps – mais je crois que vous savez tout cela – on risque d'avoir encore une mauvaise surprise pour la rentrée.

Évidemment, le pire n'est jamais certain, mais c'est une éventualité. Les vacances de Noël, contrairement aux vacances d'été, ne sont pas une période où on est généralement dehors. On est plutôt confinés à l'intérieur en famille. Et c'est un lieu privilégié pour le virus.

On a donc fait passer un message – vous l'avez peut-être vu – pour les directrices et directeurs de composantes, l'ensemble des services aussi, pour se préparer à un plan B qui risque de se dessiner pendant les congés. C'est-à-dire qu'on va voir un croisement des virus. Nous sommes un peu à vue.

En face de cela, nous avons gardé les examens en présentiel, mais il n'est vraiment pas exclu que l'on puisse changer de braquet totalement et que l'on soit dans une situation où on fait comme l'AMU – puisque vous avez vu qu'Aix-Marseille est passée délibérément en distanciel dès la rentrée, pour les mêmes raisons. Vous serez informés pendant les vacances, en tout cas, pour les composantes et l'ensemble des Directions concernées. Nous risquons de passer à un autre type d'aventure. Vous avez lu comment ça flambe en Angleterre. C'est un point d'alerte certain en cette fin d'année, que nous aurions préféré ne pas avoir. Mais nous allons vivre avec ce truc pendant encore pas mal de temps. C'est le point d'information que je voulais donner.

Nous allons aborder les autres sujets. Le PIA4 Érasme –vous le savez – est maintenant notifié. Nous avons donc eu 21,2 millions. Nous allons rentrer dans l'approche concrète tranquillement en janvier. Nous verrons comment organiser tout cela avec les services, puisqu'il y a aussi toute une dimension de réorganisation des services, toute une montée en charge. Au-delà du projet lui-même qui est le projet

scientifique, il faut que nous nous organisions. C'est un peu prévu, mais nous avons une réunion un peu *kick-off* de l'équipe à la rentrée.

Ensuite, il y a eu un appel d'offres, puisque l'on marche par appel d'offres. D'ailleurs, j'ai profité d'Érasme pour proposer une tribune dans Le Monde où je m'aligne un petit peu avec une politique qui est une politique uniquement sur appel d'offres. Finalement, si l'on avait des contrats d'objectifs et de moyens avec des dotations, ce serait plus simple, même si les appels d'offres sont des effets de levier. Mais à un moment donné, c'est un petit peu épuisant pour tout le monde de piloter tout par des appels d'offres.

Quand même, dans les appels d'offres – puisqu'il y en a qui tombent – il y a deux appels d'offres qui vont nous concerner en ce début d'année. Un appel d'offres sur l'augmentation des ressources propres des universités, comme la formation continue, le mécénat, l'Europe, tout ce qui concerne aussi la partie recherche européenne, à savoir que nous pouvons nous organiser justement pour retrouver des marges de manœuvre financières. Nous allons devoir y travailler. Là encore, il y a une équipe dédiée qui va s'y pencher.

Et puis, il y a les compétences métiers d'avenir, qui est un appel d'offres peut-être plus intéressant, qui va se présenter sous forme d'un AMI, qui est, finalement, l'approche des nouveaux métiers ou des métiers un peu en tension. Et en particulier, comme nous parlerons de Graduate Programs, c'est vrai que les métiers de l'IA pourront être concernés. Mais il n'y a pas que cela ; il y a d'autres approches. On a vu, dans les campus, des métiers aussi qui peuvent être un peu moins prestigieux que l'IA. Concrètement, prévention de la dépendance, etc. Cela va nous occuper également.

Pas mal de choses qui se présentent un petit peu en vitesse accélérée en début d'année prochaine. Il faudra donc profiter des congés. Voilà pour les informations principales. Nous aurons l'occasion d'en rediscuter, mais ce sera plus de la dimension de la CR. Mais là aussi, on est sur tous les décrets de la LPR, que vous avez vu passer, qu'il s'agisse des repyramidages, qu'il s'agisse également d'approches précipit, qu'il s'agisse des lignes directrices de gestion de manière générale d'ailleurs.

M. ZIDI.– Régime indemnitaire.

M. LE PRÉSIDENT.– Régime indemnitaire. Tout cela est dans les tuyaux. Nous avons un pilotage aussi sur ces sujets-là, que l'on reverra en CAC, puisque le CAC, pour les

repyramidages, sera le lieu de décision avant que cela parte dans le ping-pong avec le CNU. On est dessus aussi. Ils sont préparés. Et nous serons amenés à en discuter, là encore, tout au long de ce premier trimestre. Peut-être que les choses traîneront un petit peu. Enfin, les instructions sont un peu plus longues. Mais tout doit être bouclé quand même d'ici mars, avril pour différentes raisons. Mustapha, tu prends le relais ?

1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2021

M. ZIDI.– Oui. Bonjour à tous. Je vous propose de passer à l'ordre du jour de ce CAC plénier, sachant qu'il va y avoir une inversion au niveau du point 3.2 et point 3.3. Toute la partie dossier BQ-ER se traiter en dernier. C'est la seule modification.

Concernant la première partie, Vie de l'établissement, nous avons les choses traditionnelles, le dernier procès-verbal du CAC plénier, qui a eu lieu le 25 novembre. Ce procès-verbal a été mis sur le SharePoint. Un certain nombre d'entre vous sont intervenus pour corriger ou modifier certains aspects. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion d'intervenir pour corriger le contenu. De toute façon, vous avez la parole si vous voulez le faire en direct. Lucas ?

M. LEVREL.– Oui. Merci pour le compte-rendu. J'ai compté les présents listés et j'en ai trouvé 18.

M. ZIDI.– Tu parles des présents de la dernière fois ?

M. LEVREL.– Oui. Le problème est qu'il y a quorum physique de 25 %. Et comme il y a 81 membres du CAC, cela veut dire un quorum physique de 21 membres présents normalement.

Mme HMAMOU.– Non, mais il n'y a pas 81 membres dans la mesure où il y a moins de membres, parce qu'il y a des personnalités extérieures qui ne sont plus là. Par exemple, nous avons organisé les élections pour les usagers, et il n'y a pas eu de candidatures. Ça diminue donc le quorum. Il y a des personnalités extérieures qui sont parties aussi. Du coup, ça diminue le quorum.

M. LE PRÉSIDENT.– Quel est le dénominateur ?

Mme HMAMOU.– On sera moins de 18. Mais le quorum de 25 % déjà, ce sera moins de 18. Je ne doute pas qu'il y ait un quorum physique de 25 %.

M. LE PRÉSIDENT.– (inaudible 00 :08 :53)

M. LEVREL.– C’est dans les statuts.

Mme HMAMOU.– Les statuts de l’université ?

M. LEVREL.– Oui.

Mme HMAMOU.– Quoi qu’il arrive, ce sera moins de 18, dans la mesure où il y a des membres en moins. Il faut les comptabiliser. Il n’y a pas 81 membres. Il doit y en avoir 77 ou 76.

M. ZIDI.– Il faudra peut-être faire un point.

Mme HMAMOU.– On fera un point. Mais en tout cas, sur le quorum, on était bon, j’ai tout vérifié.

M. ZIDI.– C’est ce qu’on fait à chaque fois. Avant de lancer le vote, on vérifie si le quorum est bien respecté.

Mme HMAMOU.– C’était bon. Mais nous pourrions vérifier. Et je pourrai vous envoyer un courriel en faisant l’état des lieux. Mais c’était bon.

M. LEVREL.– Si on pouvait avoir la liste des élus habituels des conseils, parce qu’il y a toujours des changements.

Mme HMAMOU.– Oui. Nous essayons de mettre à jour, mais ce n’est pas évident. Par exemple, pour les personnalités extérieures, nous demandons à ce que les nouvelles personnalités soient nommées. Quand elles ne sont pas nommées, c’est très compliqué. Donc, forcément, ça diminue le quorum. Nous essayons de mettre à jour, mais ça prend beaucoup de temps. On relance, et on relance à nouveau. Et si nous n’avons pas de candidatures, par exemple, pour les usagers, forcément...

M. LEVREL.– Oui, bien sûr. Non, mais ce serait bien d’avoir l’état actuel de la chose. Si les relances sont sans réponse, le siège est vacant. Comme ça, on sait que le siège est vacant.

Mme HMAMOU.– Oui. J’essaie de mettre à jour au fur et à mesure.

M. ZIDI.– D’autres remarques ? Je reviens donc sur ce PV du 25 novembre. Est-ce qu’il y a des observations ou des corrections que vous souhaitez apporter ? Non. Avant de passer au vote, Fadoua, on a-t-on le quorum aujourd’hui, et pourriez-vous lister les procurations.

Mme HMAMOU.– Monsieur ALAMARGOT a donné procuration à Monsieur DUBOIS–RANDÉ. Madame ARASTE a donné procuration à Monsieur LOWENSTEIN. Madame BACHOUD–LEVI a donné procuration à Madame ALLARD–POESI. Madame BRICE a donné procuration à Madame DUPONT. Madame CHAUVEL a donné procuration à Monsieur LEVREL. Madame DI BIAGIO a donné procuration à Madame DUPONT. Madame FERRAT a donné procuration à Monsieur ANDUJAR. Monsieur FUNALOT a donné procuration à Monsieur ZIDI.

Madame GERMÉ a donné procuration à Madame GOULLET DE RUGY. Madame HAMON a donné procuration à Monsieur DUBOIS–RANDÉ. Madame HANCOCK a donné procuration à Madame CONDON. Madame HARBELOT a donné procuration à Monsieur ZIDI. Madame HUE a donné procuration à Madame GOULLET DE RUGY. Monsieur LAHALLE a donné procuration à Madame ALLARD–POESI. Madame LAIK a donné procuration à Monsieur LEVREL.

Madame LALEAU a donné procuration à Monsieur NAILI. Monsieur LE GALL a donné procuration à Madame SEGUIN. Monsieur LEMONNIER a donné procuration à Madame D’ANGLEMONT DE TASSIGNY. Monsieur MATHIEU a donné procuration à Monsieur BOFFA. Monsieur MELLOUK a donné procuration à Monsieur BOFFA. Madame PELTIER–LECULLEE a donné procuration à Madame CONDON. Madame PIRENNE a donné procuration à Monsieur ANDUJAR. Et Madame SIVADJY a donné procuration à Madame FLEURY.

M. ZIDI.– Il n’y a donc pas de problème pour le quorum.

Mme HMAMOU.– Non, le quorum est bon.

M. ZIDI.– Je vous propose de passer au vote sur ce point concernant le PV du 25 novembre. Qui est contre ? Procuration contre ? Abstention ? Procuration abstention ? Donc, approuvé.

Le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2021 est approuvé à l’unanimité.

2. VIE INSTITUTIONNELLE

2.1 Avis relatif à la scission entre l'Unité de Formation et de Recherches de Sciences Économiques de Gestion et l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), ainsi que sur la création de cette dernière comme composante de l'UPEC, à compter du 1^{er} septembre 2022

M. ZIDI.– Je vous propose de passer directement à la partie 2, Vie Institutionnelle. Il s'agit d'un avis que doit donner le CAC relatif à la scission entre l'UFR Sciences Économiques et Gestion et l'IAE. Amilcar est présent, il va nous présenter ce dossier, qui est passé au CT, et qui passera au CA de demain, comme le savez.

M. BERNARDINO.– Nous allons vous présenter le projet de scission qui a été présenté en CT et qui sera présenté demain au conseil d'administration, qui concerne l'évolution institutionnelle de la FSEG. Nous avons, effectivement, retravaillé le projet de l'évolution, qui est un projet qui traîne maintenant depuis un certain nombre d'années sur l'université, et il fallait prendre une décision là-dessus. La présidence a acté, au début de l'été dernier, le fait qu'il fallait faire avancer ce projet-là.

Nous voudrions partir sur un projet de création d'un IAE au titre du L713-9 et qu'effectivement, cela redonne lieu à la refonte de l'UFR Sciences Économiques et Gestion, parce qu'il y avait, du coup, séparation de l'IAE et des économistes. La date d'effet prévisionnelle sera le 1^{er} septembre 2022. Jusqu'à cette date, l'état actuel reste le même. Il n'y a pas de changement. Et c'est, bien évidemment, soumis à ce que le Ministère accepte et donne bien l'arrêté de création de la nouvelle composante IAE.

Principalement, les conséquences seront, évidemment, non seulement de créer les statuts de la nouvelle composante, mais également de faire évoluer les statuts de la composante actuelle FSEG. Le projet a été porté avec une volonté que les deux nouvelles structures créées soient bien deux nouvelles structures avec des projets distincts, et qu'il soit l'occasion de créer une dynamique des deux composantes créées.

Le premier projet qui a été proposé par la partie économistes va constituer à reprendre l'état actuel de la FSEG pour créer ce qu'ils ont appelé un projet FSEG 2.0. L'idée, c'est de partir de l'existant. Tout ce qui est formation rattachée à l'IAE (inaudible 15 : 17), l'idée est de conserver ce qui était le cœur de la FSEG. En particulier, l'ensemble de l'offre de formation qui était porté par les économistes : la

filière de licence éco-gestion, une licence aménagée avec un parcours spécifique, et évidemment, les masters qui étaient rattachés à la filière économique.

Et puis ensuite, déjà en cours de réflexion, des futurs projets qui sont en train d'être travaillés par les économistes pour que la FSEG 2.0 soit aussi l'occasion de retravailler en particulier la licence éco-gestion, qui était tubulaire. Ils souhaiteraient commencer à avoir des modules et des spécialisations dès la L2 qui mèneraient soit à leur master d'économie, soit permettraient d'intégrer des masters extérieurs.

Il a été proposé – ça a été le deuxième volet – un organigramme prévisionnel puisque c'était aussi l'intérêt de voir un peu le besoin en termes de personnel administratif pour gérer cette nouvelle composante. Nous avons demandé aux porteurs de projet de faire une proposition d'organigramme, ce qui a été fait par les économistes. La même chose a été demandée au deuxième projet, qui était l'IAE.

L'IAE est une composante qui était un département de la FSEG jusqu'à maintenant. La création de l'IAE a eu lieu en 2007, même si l'histoire remonte à avant puisqu'il y avait l'École Supérieure des Affaires qui était déjà les prémices de l'IAE en 1994. L'IAE en tant que telle est créée depuis 2007, et donc une histoire qui s'est construite, sachant que l'IAE n'était pas un établissement, mais simplement un département de la faculté d'économie et gestion, et que l'IAE Gustave Eiffel regroupe aussi des collègues qui sont sur Marne-la-Vallée. Dans la dénomination IAE Gustave Eiffel actuellement, il y a donc essentiellement le département IAE de la FSEG, et il y a aussi des collègues qui sont à Marne-la-Vallée sur la faculté d'économie.

Du coup, même principe, le découpage qui a été proposé, c'est de conserver l'offre de formations actuellement portée par l'IAE. Souvent, on associe l'IAE à des masters parce qu'ils ont un gros volume de masters, mais ils ont aussi des licences. En particulier, ils ne sont pas loin de 400 étudiants en licence – et on a tendance à l'oublier aussi – en particulier avec deux parcours de licences L1, L2, L3 en informatique et management, et management international. Et puis, un grand nombre de licences L3 aussi qui existent et qui permettent d'intégrer ensuite les masters de l'IAE.

Pourquoi cette volonté de changer de stratégie et de passer d'un département à une composante ? Bien évidemment, ce qui nous a amenés à prendre cette décision à la Présidence, c'est le diagnostic des grands mouvements qu'il y a eu – pour ceux qui ont suivi – avec la création de beaucoup d'écoles de commerce, en particulier sur la

région Île-de-France. La dernière, il me semble que c'était l'École de Management de Normandie qui est en train de créer un gros campus à l'Est parisien.

Il fallait donc absolument que l'IAE, qui avait capitalisé, depuis un certain nombre d'années, sur un travail assez conséquent, ne soit pas lésée dans cette concurrence aujourd'hui qui existe entre le privé et le public. L'idée était de redonner de la visibilité, de permettre aussi à l'IAE de pouvoir définir sa stratégie dans un environnement qui est aujourd'hui extrêmement concurrentiel. Principalement, la création de cette nouvelle composante n'a pas un gros impact puisqu'on s'est arrangés pour que l'offre de formations soit bien scindée dans ce qui était déjà une scission naturelle dans la faculté de FSEG.

Sur la partie scientifique, il y avait deux laboratoires déjà rattachés à la FSEG : l'ÉRUDITE et l'IRG. Il a paru naturel que l'IRG soit rattaché à l'IAE et que l'ÉRUDITE reste rattachée à la FSEG, puisque ça correspond aux équilibres actuels. Et donc, assez peu d'impact, finalement, pour ces deux composantes, si ce n'est de pouvoir libérer une stratégie individuelle.

Là encore, il a été demandé de faire un organigramme pour déterminer les besoins en termes de personnel administratif, et d'arbitrages. Là encore, une structure qui est un peu différente de la FSEG 2.0, mais qui correspondait à la volonté de l'IAE.

En termes de calendrier ensuite, premièrement, c'est soumis à une décision ministérielle. Ça veut donc dire qu'il faut constituer un dossier qui est remonté à la DGESIP et qui va passer au commissaire pour, ensuite, avoir l'accord ou non de la création de cette nouvelle composante, en l'occurrence l'IAE. Il y a un certain nombre de pièces à fournir : les équipes de recherche, les formations, les impacts. Tout ce dossier est finalisé aujourd'hui. Il reste les étapes institutionnelles, qui sont les votes.

Sur un calendrier qui était un peu tendu, on a essayé d'avoir une méthode de travail qui permette d'associer au maximum nos équipes. Nous avons donc proposé un calendrier collaboratif. Nous avons travaillé essentiellement avec les deux Directeurs de départements actuellement, Emmanuel DUGUET pour les économistes, et Christophe TORSET pour la partie IAE, avec un calendrier qui a été séquencé avec des parties de travail qui étaient bien définies. En fournissant les documents en temps et en heure, nous avons pu avancer au rythme qui avait été prévu dans le calendrier pour arriver à vous proposer, aujourd'hui, avant la fin de l'année civile – ce qui était quand même l'enjeu de départ pour nous – le projet finalisé.

Au niveau des instances, à cet instant, il est déjà passé en conseil de gestion de la FSEG pour avis. La FSEG avait souhaité élargir la consultation pour consulter l'ensemble de son personnel, et pas uniquement le conseil de gestion dans un premier temps. A donc été organisé un vote électronique auprès de l'ensemble du personnel de la FSEG pour déterminer leur positionnement. Il y a quand même eu une grosse participation : environ 70 % du personnel a répondu à notre questionnaire. 68 votes oui, 17 non et 26 ne se prononcent pas, ce qui fait que, sur ceux qui se sont prononcés, 80 % se sont prononcés pour la réalisation de la scission IAE/FSEG.

Nous sommes, ensuite, passés au conseil de gestion, qui est l'instance délibérative dont avait besoin la FSEG. Le vote a donné 13 oui, 4 non, et 6 abstentions. Là encore, une majorité de oui pour la séparation. Passage en CT. Et on a eu un passage en commission des statuts aussi, qui était demandé par la DGESIP tout simplement parce que, comme elle avait ces échanges de périmètre dans la mesure où il n'y a plus d'IAE, on nous a demandé de faire une proposition de ce que pouvaient être les nouveaux statuts de la composante qui restait sans l'IAE. On a simplement enlevé, dans les statuts, les mentions faisant référence à l'IAE et à l'IRG qui n'avaient plus lieu d'être dans les statuts de la FSEG. Passage au CAC aujourd'hui, passage au CR demain. Et ensuite, nous transmettons, normalement demain après-midi, si tout va bien, la décision pour que le ministère puisse statuer.

Il restera du travail à faire par la suite. En particulier, une fois que nous aurons créé les deux composantes, il faudra quand même créer les statuts, en l'occurrence principalement ceux de l'IAE qui sera la nouvelle composante, qui nécessitera d'avoir une administration provisoire, d'avoir des élections des deux composantes qui seraient créées. De fait, les périmètres changeant, il faudra réélire les deux conseils de gestion. Tout cela aura lieu courant de l'année pour la partie statut, puisque nous allons travailler là-dessus en amont. Et ensuite, nous organiserons les élections une fois seulement que la composante existera, c'est-à-dire à partir du 1^{er} septembre 2022.

Ce sont des process que nous connaissons plus ou moins maintenant puisque nous avons eu la chance de créer une école internationale d'études politiques, et que cela a permis de rôder un peu les différents process. Les arbitrages en termes de transferts de postes ; la méthode qui avait été actée dès le début était de rester à moyens constants, c'est-à-dire de voir si le fait de séparer les deux composantes n'avait pas d'impact, et si nous pouvions rester sur un périmètre constant.

Et en particulier, ce qui a été demandé aux composantes, c'était de travailler sur des modèles – aussi bien organigrammes administratifs que formations – qui reprennent l'existant. C'est-à-dire de ne pas créer de nouvelles formations dans la phase de scission. Par la suite, chacune des composantes sera libre de créer son offre de formations ou de la modifier. Mais dans tous les cas, lors de la phase de travail, nous étions bien sur un périmètre constant qui était défini, l'idée étant que la composante FSGE fonctionne aujourd'hui, et nous souhaitons que les deux nouvelles composantes créées – si elles doivent l'être – fonctionnent aussi de la même manière que ce qui était le cas aujourd'hui.

Nous avons pas mal discuté avec les différents porteurs de projets. Ensuite, nous avons un certain nombre de choses sur lesquelles il faut rassurer les gens, en particulier sur le mythe que, lors de la création de la nouvelle composante, cela pouvait changer les contrats des gens. Ça ne change pas les contrats des gens. Les gens sont tous des gens UPEC, et l'UPEC n'a pas changé. Effectivement, pas de changement des contrats, aussi bien des titulaires que des contractuels sur les postes, quel que soit l'endroit où ils atteriraient.

Il y aura un avenant qui sera proposé aux contractuels pouvant donner simplement l'affectation une fois que les composantes seront créées pour savoir s'ils sont du côté FSEG ou du côté IAE. Pour l'instant, les transferts, on a discuté en termes de supports de postes, absolument pas en termes de personnes sur les postes, puisque c'est toujours de cette façon que nous procédons. Nous faisons d'abord les transferts des postes. Ensuite, dans la deuxième étape, une fois que la composante – si le ministère nous donne l'accord – sera créée, nous enverrons, à ce moment-là, des courriers personnalisés à chacune des personnes pour vérifier que le positionnement qui leur est proposé est bien en accord avec eux.

La DRH a, dans cette étape-là, déjà commencé à faire des entretiens avec des personnes qui étaient demandeuses de pouvoir avoir un entretien avec la DRH, pour voir l'impact à titre personnel pour elles. Nous avons reçu six personnes simplement sur l'ensemble du personnel de la composante.

Le transfert en termes de BIATSS, sur les arbitrages, avait quatre poches distinctes. Il y avait déjà une scission naturelle dans la composante FSEG, qui était les deux départements économie et IAE, dans lesquels il y avait des gens déjà affectés à 100 % soit dans le département économie, soit le département IAE. Restait le partage, entre guillemets, pour déterminer comment on pouvait transférer les postes qui étaient

affectés à la Direction de la FSEG aujourd'hui, donc mutualisés. Et une quatrième poche qui était en fait des postes qui avaient été demandés en création (inaudible 25 : 41), actés sur la campagne emplois 2021 et actés pour la campagne 2022, validés par le conseil de gestion à l'époque.

Nous avons donc travaillé sur l'ensemble des postes qui étaient proposés en utilisant les organigrammes qui avaient été proposés par les deux futures composantes pour déterminer comment on pouvait répartir les supports en question. La répartition s'est faite de manière assez naturelle. Nous sommes tombés sur exactement le bon nombre : 47 à gauche et 47 à droite. Cela correspondait bien à l'organigramme proposé. C'est donc ce qui a été proposé et validé par les deux porteurs de projets.

Ensuite, même principe sur les enseignants. Ce qui a été aussi très simple parce que les deux départements étant déjà bien scindés, les enseignants et enseignants-chercheurs rattachés au département économie restent dans la FSEG 2.0 – puisque c'est le choix de rester sur une FSEG – et les enseignants et enseignants-chercheurs rattachés au département IAE vont aller dans la nouvelle composante IAE.

Les deux composantes ont demandé à récupérer quelques éléments au passage. Dans la mesure où les économistes gardent la licence éco-gestion en portage complet, pour qu'elle puisse tourner, ils ont demandé trois postes en termes de création : la création d'un PRAG d'anglais et d'un PRAG d'éco-gestion, ainsi que d'un maître de conférences en gestion pour reprendre un peu de gestion et pour garder la coloration éco-gestion de leur licence.

Côté IAE, il a été demandé, pour ne pas dégrader – dans le cadre des accréditations qui sont en train de passer – le taux d'encadrement de la composante, qu'ils puissent avoir le droit de créer un poste de maître de conférences financé sur les ressources de l'IAE. Les arbitrages ont été positifs sur les trois créations côté économistes et la création côté IAE.

Ensuite, cela a donné lieu à des arbitrages budgétaires, puisqu'il a fallu financer les postes en question. Ce qui a donc été validé en arbitrage financier, c'est que la dotation d'établissement qui était allouée à la FSEG et, ensuite, redécoupée en deux dans la composante FSEG, une partie pour les économistes, une partie pour les gestionnaires, que la partie qui était dédiée aux économistes soit stockée dans le modèle qui serait proposé dans le cadre du budget rectificatif au mois de septembre, et la suppression de la dotation qui allait à l'IAE, puisque cette dotation servira à financer les postes qui sont prévus côté économistes.

Je rassure tout le monde : cela ne met pas en difficulté l'IAE, puisque, dans le modèle économique de la FSEG actuelle, il y avait un transfert financier de l'IAE vers les économistes qui existait déjà. Simplement, on coupe tous les liens entre les deux composantes en le mettant dans le modèle de l'UPEC, et non pas dans un modèle de transfert interne.

Reste un objet particulier qu'on a souhaité mettre à part. C'était la licence santé qui avait été créée il n'y a pas longtemps, qui était co-portée par les deux composantes, et qui est un objet qui intéressait les deux composantes, puisque les deux disposent soit d'un master Économie de la Santé, soit d'un master Management de la Santé. Et elles souhaitaient donc pouvoir garder le co-portage de cette licence santé.

La licence santé en question sera, du coup, liée à une convention particulière, rattachée avec les quatre postes qui ont été créés dans le cadre de la LAS santé avec une convention qui indiquera qui fait quoi dans cette fameuse licence santé. En particulier, il y a aussi des enseignements à faire par ces enseignants dans la licence santé et la faculté de santé. Ce sera donc une convention tripartite entre la fac de santé, la FSEG 2.0 et l'IAE.

M. ZIDI.– Merci, Amilcar, pour cette présentation. Avant de lancer la discussion, on a reçu un message d'Emmanuel POLONOWSKI, doyen de FSEG, qui s'excuse. Il ne pouvait pas être là aujourd'hui puisqu'il est cas contact symptomatique, ce qui veut dire qu'il a attrapé le COVID.

Il dit, dans son message, qu'il reste à disposition pour échanger. J'imagine que c'est après, parce que là, je ne suis pas certain qu'il soit connecté. On va pouvoir répondre aux questions. Amilcar est donc à la disposition des élus du CAC. Lucas.

M. LEVREL.– Sur la dernière diapositive, il est indiqué que quatre MCF devront faire l'équivalent de quatre services d'enseignants-chercheurs dans la licence LAS ou licence santé ; sous quelle forme est-ce qu'on peut imposer aux maîtres de conférences d'exercer tous leurs services dans une licence donnée ?

M. BERNARDINO.– Ce ne sera pas l'objet de la convention, parce que nous acceptons qu'à titre individuel, ces individus puissent faire autre chose qu'uniquement la licence santé. Nous avons simplement demandé aux deux composantes – dans la mesure où la répartition, c'est deux du côté FSEG 2.0 et deux du côté IAE – qu'il y ait un équivalent des 192 heures qui soit fait par la composante FSEG, et l'équivalent des

deux fois 192 heures fait par la composante IAE, que ce soit dans la licence santé ou dans la LAS santé, qui était l'engagement pour lequel les quatre postes ont été créés.

M. LEVREL.– Mais ce n'est pas ce qu'il est écrit sur la diapositive. C'est pour cela que ça m'inquiète un peu.

M. BERNARDINO.– Nous l'avons formulé ainsi parce que c'était important pour les deux composantes de rappeler que cette obligation est liée au fait qu'il y a eu quatre supports de maîtres de conférences créés pour cette licence santé.

M. LEVREL.– Oui, j'ai bien compris. Mais disons que la phrase selon laquelle chaque composante devra faire assurer, par ses enseignants-chercheurs, deux fois 192 heures chacune dans les licences en question, ce n'est pas la même chose que de dire que les quatre MCF rattachés devront faire l'équivalent de leur service dans la licence. C'est totalement différent du point de vue des collègues en question.

M. BERNARDINO.– Nous n'avons pas rédigé la convention. C'est juste une phrase qui est écrite comme cela. J'entends bien. Mais dans notre esprit, c'est bien comme cela qu'on l'entend. Sauf que c'était important pour les deux composantes de dire que si, à un moment donné, l'une des composantes était défaillante, et finalement arrêta de remplir ses obligations liées à cette licence et aux postes qui étaient rattachés, que, du coup, les deux postes en question rattachés pourraient basculer du côté de celle qui opérerait la licence. C'était ça qu'on entendait en réalité.

M. LEVREL.– D'accord. Mais concrètement, une fois que les gens ont été recrutés et affectés à une composante, on va leur dire : « Finalement, cette composante ne fait pas assez d'heures, donc vous allez être rattachés à l'autre composante ? » Comment ça se passerait ?

M. BERNARDINO.– Non. Dans la réalité, ce qui se passerait, c'est que, certainement, le premier poste qui serait vacant serait transféré. Cela se passerait naturellement ainsi. On n'enlèverait pas la personne de la composante où elle est rattachée.

M. LEVREL.– Un peu dans le même ordre d'idée, si j'ai bien compris, à propos des BIATSS, tu as expliqué que vous aviez d'abord regardé comment les supports de postes allaient être ventilés entre les deux composantes, et ensuite, demander aux gens s'ils voulaient changer, où est-ce qu'ils voulaient aller. Qu'est-ce qu'il se passe s'il n'y a pas le bon nombre de gens qui veulent changer avec le nombre de supports qui, eux, doivent changer ?

M. BERNARDINO.– Ce sera la partie la plus compliquée pour la DRH. Actuellement, les seuls postes qui posent problème, ce sont les postes rattachés à la Direction, les postes mutualisés. Parce que les personnels BIATSS qui étaient rattachés soit au département économique soit au département IAE trouvent naturel de rester là où ils sont. Il n’y a pas de changement pour eux. Et les postes qui étaient non pourvus ne posent pas de problème puisqu’il n’y avait personne dessus. Il n’y a donc pas de problématique.

Enfin, la seule difficulté que nous avons, c’est sur les postes de l’équipe de Direction, c’est-à-dire normalement, une douzaine de postes, sachant qu’il y en a trois qui sont vacants. Ça représente donc une dizaine de postes finalement et de personnes. Sur ces dix personnes, certaines sont naturellement déjà transférées et ont déjà donné leur accord, parce que naturellement, même si elles étaient mutualisées à la Direction, elles travaillaient à 90 % pour l’un des deux départements, et seulement 10 % pour l’autre département. Ça ne leur a pas paru problématique.

Du coup, il y a déjà eu des entretiens qui ont été faits sur les six personnes qu’on a identifiées comme étant vraiment mutualisées, et donc il n’y a pas de raison particulière qu’ils aillent d’un côté ou de l’autre. Il y a donc déjà eu des premiers entretiens qui ont été faits avec un positionnement qui leur a été proposé, et derrière, eux, leur souhait.

Nous sommes donc encore en train d’échanger avec eux, sachant que nous allons essayer d’accompagner cela au mieux. C’est-à-dire que rien n’oblige aussi les personnels en question à rester dans l’une ou l’autre des composantes. Il y a aussi d’autres postes à l’UPEC. Nous n’allons donc pas les obliger non plus à aller dans l’une ou l’autre s’ils souhaitent muter dans une autre composante, dans un autre service ou ailleurs. La prise de fonctions n’est qu’au 1^{er} septembre quoi qu’il arrive.

Comme nous l’avons fait pour l’École internationale des études politiques, ce sera avec un courrier qu’il leur sera demandé leur accord pour le positionnement. On traitera ceux pour lesquels ce ne sera pas naturel ou ce qui leur est proposé ne leur conviendrait pas.

M. ZIDI.– Elizabeth. Ensuite, Jean-Félix.

Mme PELZ.– Je veux poser des questions concernant les enseignants-chercheurs. Parce que, dans le passé pas trop lointain, il y a sept ou huit ans, on a créé l’EPISEN, qui était avant aussi un département de la FSEG, et il y avait d’abord une décision du

conseil d'administration de l'université, car un certain nombre de postes enseignants-chercheurs sera pour l'EPISEN. C'était très fortement mis en cause par le doyen suivant de la FSEG et ils ont arrangé, plus tard, un accord qui enlevait pas mal de postes pour l'EPISEN. Et en plus, beaucoup de ces personnes ne sont pas venues à l'EPISEN, donc ils sont maintenant (inaudible 35 : 52) postes.

Et après, ils avaient accordé à l'EPISEN. Mais la personne est restée à la FSEG. Et peu à peu, la FSEG a même obligé les personnes à prendre des responsabilités à la FSEG. On a donc très peu de personnes qui sont entièrement à l'EPISEN, le support et la personne, qui prennent des responsabilités à l'EPISEN. Et ces postes-là, vous les comptez là ou à la FSEG...

M. BERNARDINO.– Absolument pas. Ils ne sont pas comptés ni dans l'une ni dans l'autre composante. Ce sont des postes qui sont déjà parfaitement identifiés EPISEN. Et au fur et à mesure que les gens partent, les postes sont transférés à l'EPISEN. Ils ne font pas partie du volume qu'on considère comme des postes IAE ou économistes. En l'occurrence, il en reste six dans ce cas-là. Eux, ils vont recevoir un courrier un peu différent parce qu'on va leur demander s'ils souhaitent rester rattachés à l'IAE en tant qu'individus ou s'ils souhaitent être transférés finalement à l'EPISEN, vu que leur support doit aller à l'EPISEN une fois qu'ils seraient partis. Ils auront donc un courrier un peu différent, c'est-à-dire qu'on leur demandera de se positionner.

Mais en tout cas, les postes, avec la mesure, qui se libèrent sont bien retransférés. L'accord qui avait été fait entre les deux composantes est bien à la DRH. Donc, dès que les postes se libèrent, pour des raisons quelles qu'elles soient, départ en retraite ou transfert avec des collègues, les postes seront transférés. Le périmètre qui a été fait sur les enseignants, c'est donc hors ces six-là.

Mme PELZ.– Et à l'époque, on nous a dit qu'on ne peut pas fixer, dans cet accord, qu'un certain volume d'enseignement est dû à l'EPISEN, même si les personnes restent. Il n'est nulle part fixé. Et là, pour six personnes ou quatre services santé, vous pensez maintenant pouvoir le faire. Dans ce cas, j'aimerais bien un petit ajout à l'accord EPISEN. Il faut leur dire qu'ils fixent aussi ce volume qui correspond.

M. BERNARDINO.– Pour le coup, j'ai regardé les six services des six collègues, les six collègues font un service complet à l'EPISEN.

M. ZIDI.– Justement, en parlant d'EPISEN, le Directeur d'EPISEN souhaite intervenir. Jean-Félix.

M. DURASTANTI.– Oui. Elizabeth m’a devancé. Effectivement, à l’occasion de la création de l’école de l’EPISEN – qui était l’ÉSIPE à l’époque – après maintes discussions, nous avons passé, le 18 juillet 2018, entre Yann BEDOV et moi-même, en présence des gens de la Direction de l’université, un accord co-signé. Ce qui portait sur 22 postes à l’origine, avec un transfert progressif, avec des conditions très claires de transferts partant de la réalité que tu indiquais, c’est-à-dire que les gens faisaient leurs services à l’EPISEN pour l’essentiel.

Au final, le transfert s’est fait, pour l’instant, dans de bonnes conditions. De temps en temps, il y a des petites tentatives – mais c’est de bonne guerre – de récupérer ces postes. Mais ça s’est plutôt bien passé. Il en reste donc effectivement six sur les 22 : cinq maîtres de conférences, et un PRAG certifié. Effectivement, ces six font une partie importante de leur service à l’EPISEN. La question – et je pense qu’Elizabeth voulait dire ça – c’est que nous souhaiterions quand même que soit rappelé cet accord dans ce transfert. Et nous avons oublié de préciser que les six sont à l’IAE. Les six qui restent sont les départements de l’IAE.

M. BERNARDINO.– Mais c’est bien hors des supports qui sont indiqués là.

M. DURASTANTI.– D’accord, très bien.

M. BERNARDINO.– Ils ne sont pas dans ces volumes-là.

Mme PELZ.– Je ne sais pas où se trouve POLONOWSKI.

M. BERNARDINO.– En l’occurrence, Emmanuel POLONOWSKI est sur un support qui n’est pas transféré à l’EPISEN.

M. DURASTANTI.- Il n’est pas dans les six.

M. BERNARDINO.– Mais il n’est pas dans les six.

M. ZIDI.– Je vous propose de ne pas d’individualiser les discussions, nous ne sommes pas là pour cela. Je vous propose donc une discussion plus générale. Est-ce qu’il y a d’autres interventions, des questions, des observations ? Lucas.

M. LEVREL.– Oui. Plus sur le fond, c’est allé assez vite, donc je n’ai pas très bien compris l’intérêt concret de fabriquer une nouvelle composante, parce qu’*a priori*, l’IAE est quelque chose qui est bien connu. Si on tape IAE sur un moteur de recherche, on retrouve l’IAE Gustave Eiffel. Et puis, j’ai remarqué que, dans les consultations qu’il y a eues, il y a une opposition qui n’est quand même pas négligeable. C’est-à-dire que 80 % de oui, ça fait quand même 20 % de non, ce qui est quand même 1 sur 5.

Pour moi, ce n'est pas consensuel comme opération. J'aimerais donc que vous jouiez les avocats du diable et que vous m'expliquiez pourquoi il y a des gens qui s'opposent à cela, alors que tel que ça a été présenté, c'est très équitable, c'est tout bon pour l'IAE, ça ne nuit pas à la FSEG. Dans ce cas-là, pourquoi y a-t-il 20 % d'opposition ?

M. BERNARDINO.– Je vais rester sur le conseil de gestion peut-être.

M. LEVREL.– Oui. C'est 13 oui, 4 non. C'est pareil.

M. BERNARDINO.– Oui, mais les 4 non sont des avis plutôt liés au personnel administratif qui sont plus impactés peut-être.

M. LEVREL.– Oui, peu importe.

M. ZIDI.– Le vote s'est fait au sein de la composante. Les collègues votent en toute conscience. Ce qui s'est dégagé, c'est ce résultat qui est majoritaire. Des collègues ont voté contre, mais on ne va pas rentrer dans le détail de chacun pour savoir pourquoi il a voté contre. Ce qui nous intéresse ici, c'est de connaître la position majoritaire de la composante. Et majoritairement, c'est ce résultat. C'est ce qui nous est retourné aujourd'hui.

Maintenant, si vous voulez avoir un peu plus de précisions sur les votes, y compris, d'ailleurs, les votes pour, rien ne vous empêche de prendre contact avec les membres du conseil de gestion et d'en discuter avec eux. Ce n'est pas notre rôle. On ne va pas commencer à analyser chaque vote, j'imagine qu'il y a eu des débats au préalable. J'ai cru comprendre qu'il y a eu pas mal d'assemblées générales dans chaque département. Il y a eu des rencontres entre collègues. On arrive maintenant quasiment à la fin processus avec un passage dans les instances nationales. Et nous nous basons de ce vote qui, encore une fois, a été majoritaire.

M. LEVREL.– Et sur l'avis du CT ?

M. BERNARDINO.– Sur l'avis du CT ?

M. LEVREL.– Oui.

M. BERNARDINO.– Pourquoi il y a eu des pour et des contre ?

M. LEVREL.– Les contre.

M. BERNARDINO.– Clairement, les votes ont été faits par organisme syndical. Ce sont des positions, pour certaines, nationales. Je n'émet pas d'avis. On peut être contre, nationalement, de créer des composantes. C'est certainement ce qui va se passer

aussi au CNESER, je vous rassure tout de suite. Nous n'avons pas trop d'illusions. Et au CNESER, la création d'un L713-9 fait toujours débat. Il y a des positions nationales comme ça (inaudible 43 : 31). Mais clairement, au moment du vote, c'est un découpage syndical.

M. ZIDI.– D'autres interventions ? Oui, Anne.

Mme GOUILLET DE RUGY.– Oui. J'avais une question du point de vue de l'offre de formation en licence. Je me demandais – je n'ai peut-être pas assez attentive – est-ce que ça reste une licence d'éco-gestion qui serait des deux côtés ?

M. BERNARDINO.– Non.

Mme GOUILLET DE RUGY.– Pourquoi ? Ma question, c'est : pourquoi ce n'est pas une UFR de gestion, une UFR de sciences économiques, avec deux diplômes différents en licence ?

M. BERNARDINO.– On a laissé les économistes choisir le projet qu'ils voulaient monter. On s'est posé la question de créer un institut d'économie, par exemple. Nous leur avons vraiment laissé la liberté de choisir. Et en fait, c'est le choix des économistes de conserver la licence éco-gestion, et pas uniquement éco, parce qu'ils trouvaient que la pluridisciplinarité leur allait bien. Simplement, ils voulaient des postes en gestion pour pouvoir l'assurer.

C'était le choix, pour eux, de ne pas afficher que de l'économie, mais de rester éco-gestion, et donc de conserver le parcours licence éco-gestion, même s'ils vont, dans un deuxième temps, essayer de colorer la deuxième année en L2 pour essayer de faire des parcours qui permettent d'aller vers des masters plus économie en fonction des appétences des étudiants. C'est leur choix d'évolution du parcours éco-gestion. Mais en tout cas, la première année, ils ne souhaitaient pas la changer, et rester bien sur licence généraliste éco-gestion, et que les colorations n'arrivent qu'à partir de la L2 et de la L3.

Nous leur avons même demandé, au départ, s'ils souhaitaient avoir plus de temps pour réfléchir au futur projet côté économistes, parce que le côté IAE était évidemment plus mature. Et en fait, ça a été très rapidement tranché par eux. Donc, non, ils ont souhaité rester sur le projet qui était celui-là. Il n'y avait donc vraiment pas eu de difficulté, alors que nous leur avons dit que nous pouvions très bien prévoir une phase transitoire s'ils souhaitaient prendre une année de réflexion pour le futur projet. Absolument pas, ils ont arbitré chez eux, ils étaient tout à fait *a priori* sur la

ligne de rester licence éco-gestion et de continuer à accueillir les étudiants qu'ils accueillent aujourd'hui.

M. ZIDI.– D'autres interventions ? Je vous propose de passer au vote. Il s'agit d'un avis du CAC. Le processus continuera dès demain, comme l'a indiqué Amilcar, par un passage en CA, puis, après, encore une fois, au niveau national. Je vais donc soumettre au vote cette scission entre l'UFR Sciences économiques et gestion et l'IAE, ainsi que la création de cette dernière comme composante de l'UPEC, à compter de la rentrée prochaine, à savoir septembre 2022. Qui s'oppose ? Procuration contre ? Qui s'abstient ? Procuration abstention ? Deux. Merci pour ce vote positif.

Le CAC émet un avis favorable au projet de scission entre l'Unité de Formation et de Recherches de Sciences Économiques de Gestion et l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), ainsi qu'au projet de création de cette dernière comme composante de l'UPEC, à compter du 1^{er} septembre 2022.

3. FORMATION ET RECHERCHE

3.1 Bilan relatif à l'activité des axes stratégiques

M. ZIDI.– Je vous propose de dérouler l'ordre du jour. Nous arrivons à la troisième partie, à savoir Formation et Recherche. Comme nous nous y étions engagés, pour ce premier point 3, il s'agit de faire un bilan du travail et de l'activité des axes stratégiques, comme nous l'avons fait l'an dernier. Nous avons demandé aux porteurs et aux animateurs de ces axes stratégiques de venir au CAC plénier pour présenter l'activité. L'année dernière, cela avait été un peu compliqué avec le confinement.

Nous avons donc demandé à tous les porteurs d'axes stratégiques de venir aujourd'hui pour une présentation. Pour certains, ils sont en distanciel. La présentation va durer cinq minutes par axe. Nous allons plutôt insister sur l'échange entre élus du CAC et porteurs d'axes stratégiques. J'ai cru comprendre, Lisa Lou du SAPAS – qui a piloté cette organisation – que certains porteurs, n'avaient pas répondu à cette invitation. J'ai sous les yeux qu'il n'y a pas d'interventions de prévues, au moins pour les deux axes : SPEF et Francophonies.

Mme DUIPUS.– Nous avons les diaporamas.

M. ZIDI.– Nous avons donc uniquement les diaporamas. Il est donc difficile de présenter sans les porteurs absents de ce CAC présenter. Ils auraient pu proposer la

présentation par un membre du comité d'animation de l'axe stratégique. Nous avons des collègues porteurs qui sont présents ; nous allons commencer par eux. J'aperçois Julien pour l'axe NSP. Si tu veux venir à la tribune. Julien, nous avons donc prévu cinq minutes de présentation. Et ensuite, nous serons amenés à échanger sur ce travail qui va au-delà, d'ailleurs, de l'expertise des dossiers BQ-ER puisque c'est l'une des missions que nous avons confiées aux axes stratégiques. Julien pour l'axe NSP, nous t'écoutons.

M. CERVELLE.– Merci. Pour ce bilan, nous avons un certain nombre de transparents. Le format était plus ou moins imposé, donc vous devriez avoir à peu près les mêmes pour tous les axes. Nous rappelons le cadre de l'axe Numérique, Sciences et pratiques. Tout d'abord, les objectifs. Nous sommes en pleine révolution numérique, vous l'avez remarqué. Puis, avec le Covid, on a appuyé sur l'accélérateur. Du coup, il y a énormément de recherches pluridisciplinaires qui sont possibles dans le cadre du numérique. Le but de l'axe est donc d'animer toutes ces recherches, faire se rencontrer les gens, faire découvrir le numérique à l'UPEC à l'extérieur de l'UPEC.

Je rappelle rapidement le cadre. Il a fallu quand même trouver un objet d'étude. Essentiellement, nous parlons donc de données numériques complexes ou massives, avec des définitions assez larges. Et puis, aussi les systèmes d'informations associés parce que c'est bien d'avoir des données, mais il faut aussi les stocker, les traiter, les véhiculer au sens large.

Au niveau des laboratoires concernés, nous en avons cité un certain nombre. Il y en a déjà pas mal. Évidemment, l'axe est ouvert à tout laboratoire qui voudrait nous rejoindre. J'ai indiqué l'ensemble des composantes *a priori*. En tout cas, j'avais fait le tour lors de la création de l'axe de toutes les composantes. Et toutes les composantes rentrent dans ce cadre d'objet numérique.

Et d'ailleurs, le comité d'animation contient des membres de différentes composantes. Nous sommes même prêts pour la scission puisqu'on a des personnes qui vont partir à la FSEG et des personnes qui vont partir à l'IAE : Arnaud LE NY va partir à la FSEG ; Mathias BEJEAN, de l'IRG, va partir à l'IAE. Nous sommes donc prêts pour la scission.

Il y a des composantes qui ne sont pas représentées ici. C'est parce que nous ne pouvons être que 15. Et puis, le CAC avait émis le souhait qu'un certain nombre de personnes – numériciens – soient présentes. Il manque l'INSPÉ. Il y avait une proposition d'ailleurs, à l'époque, de Brigitte MARIN sur Ronan LE ROUX. Mais nous

n'avons plus de place. Nous verrons avec le bilan de l'axe. Nous reprenons vraiment l'activité post-Covid. Le Covid a mis un coup de frein. Je vous en parlerai pendant le bilan.

Et il manque SESS-STAPS également. Quand je les avais rencontrés, ils n'étaient pas très partants pour participer. Pareil, ça peut évoluer. Je pense effectivement qu'en sciences sociales et en STAPS, il y a de quoi faire dans le numérique. Notamment, il n'y a plus de pièces, donc je ne sais pas comment les gens qui font la manche vont faire, avec la disparition des pièces. Il y a pas mal de questions que le numérique pose. Il faudra bien répondre d'une manière ou d'une autre là-dessus.

Voici donc le comité d'animation. Par rapport à l'année dernière, il y a Mathias BEJEAN qui était candidat l'année dernière, et donc qui a été élu par vous lors d'une session précédente.

Le bilan, nous avons eu d'assez bonnes réussites pour les appels BQ-ER. Je n'ai pas mis de nombre parce que c'est assez facile de savoir combien de projets sont soumis. Vous savez mieux que moi combien vous en avez financé. Lisa-Lou me met en copie de mails quand elle félicite les porteurs de projets. Mais je pense qu'il y aura peut-être un bilan chiffré à un moment pour le CAC.

Là, cela a bien marché. L'axe marche bien pour son côté « On va faire des recherches pluridisciplinaires. » Je donne des exemples. On a beaucoup de choses dans le numérique et sciences humaines, avec notamment toute la panoplie du *Living lab* Algopo, pas seulement. Et puis, aussi un autre axe qui est quand même bien marqué autour du numérique, de l'intelligence artificielle et de la santé.

Nous avons donc vraiment cet effet catalyseur qui fonctionne bien. Il y a des choses qui ne sont pas liées particulièrement au BQ-ER, mais l'axe a quand même joué un rôle dans le montage du GP IA-SEJS. Arnold va vous parler de cet objet, le Graduate Program Intelligence artificielle. On a une publication entre un membre du LEESU et un membre du LISSI. Sans l'axe, ce ne serait pas arrivé par exemple.

Nous vous avons promis des séminaires. Nous étions bien partis ; nous en avons fait un. Nous avons essayé d'en faire un deuxième. D'ailleurs, je remercie Tu-Anh DUONG et Jean-Claude CRIVELLO d'avoir essayé de faire un deuxième séminaire en octobre. Et puis, avec le Covid, le temps de remettre en marche, nous avons dû l'annuler, faute de combattants, les agendas étant trop remplis. Comme on dit, la vie de l'axe reprend progressivement au niveau des séminaires. J'espère qu'il ne va pas falloir tout

annuler, tout distancialiser trop vite. Mais j'ai l'impression que c'est mal parti, malheureusement. Nous allons peut-être nous reprendre un autre coup de Covid.

Au niveau des perspectives, nous voulons, bien évidemment, continuer le travail de hub, continuer à être émetteurs des séminaires thématiques. Ce séminaire était prévu début 2020, tout était prêt. Il y a eu le confinement, puis, reconfinement. Nous avons quand même quelque chose que nous organisons le 28 février sur l'impulsion de Stéphanie WOJCIK, qui est quelqu'un qui a écrit sur ce sujet-là : le néolibéralisme au cœur des réseaux de neurones. Nous avons recruté plusieurs numériciens, plusieurs personnes de SHS. Nous avons demandé une salle dans le bâtiment modulaire.

Et nous allons impliquer aussi des étudiants de master et essayer de faire un petit peu le buzz autour de questions qui se posent et qui sont vraiment fondamentales en ce qui concerne le numérique. J'ai reçu un petit livre qui vise à comprendre si la révolution numérique va tuer l'homme. Effectivement, on peut se poser la question : si les hommes ne se rencontrent plus, est-ce que ça va les tuer ? Si on fait tout en virtuel, qui va faire le réel ? Le numérique pose vraiment beaucoup de questions de société auxquelles il faut répondre.

Je rappelle les priorités de l'axe. J'en ai mis trois. Nous aimons bien les actions numériques et sciences humaines et sociales. C'était un peu le mandat qui nous avait été donné par la Présidence précédente pour ces axes stratégiques. On est une université pluridisciplinaire avec médecine, mais surtout avec un grand pan de sciences humaines, pas mal de numériciens. Nous avons donc mis l'accent sur ces actions, et je pense qu'on a plutôt bien réussi. L'intelligence artificielle, les nouveaux usages du numérique, je viens d'en parler. J'ai mis trois petits points mais si vous allez sur Google et que vous tapez « UPEC NSP », vous tombez directement sur la page de l'axe, et vous avez la liste des éléments. Merci.

M. ZIDI.– Merci, Julien, pour cette présentation brève. C'est ce qui était d'ailleurs demandé pour cet exercice. Juste deux remarques concernant SESS–STAPS qui ne sont pas impliquées dans cet axe. Il faut savoir qu'il y a eu beaucoup de jeunes collègues récemment recrutés. J'en connais un certain nombre d'ailleurs qui n'ont peut-être pas eu cette information d'implication possible pour cet axe stratégique, qui travaillent autour de l'IA. En effet, il y a pas mal de données dans ce domaine, surtout sur le versant STAPS.

Julien, juste une question : le séminaire qui a été reporté, c'était bien celui qui était prévu sur l'IA? Celui que devait piloter Jean–Claude?

M. CERVELLE.– Ce n’était pas seulement sur l’IA, mais oui, c’était celui-là.

M. ZIDI.– C’était celui-là, d’accord.

M. CERVELLE.– Oui, c’était celui-là. On avait commencé à fixer une date. Et malheureusement, nous avons envoyé un message d’annonce sur la *mailing-list* et nous avons reçu une quinzaine de mails : « Désolé, je ne peux pas venir. » C’était un peu déprimant.

M. ZIDI.– Oui cela a été compliqué à organiser.

M. CERVELLE.– Ça a été un coup vraiment très dur pour les organisateurs d’avoir autant de défections. Mais c’est le problème d’organiser un événement au premier trimestre. C’est vrai que plein de monde avait beaucoup de choses à faire. Malheureusement, le Covid revient. Nous n’avons pas trop de chance. Nous ne sommes pas les seuls, mais nous n’avons pas trop de chance.

M. ZIDI.– Merci. Est-ce qu’il y a des questions à poser à Julien ? Si vous voulez échanger avec lui, n’hésitez pas. Non ? Très bien. Merci, Julien. Je vous propose de passer à une autre présentation. Nous allons basculer en distanciel, Lisa Lou, c’est bien ça ? Il s’agit de l’axe SSE. C’est Isabelle du LISA qui pilote l’axe SSE qui va se connecter. Isabelle, tu as la main pour cinq minutes de présentation de l’activité de l’axe SSE.

Mme COLL.– Je vais aller assez vite sur le début. Vous connaissez les missions de l’axe SSE. C’est vraiment de favoriser une science interdisciplinaire et la construction de projets interdisciplinaires autour des questions de santé, de société et d’environnement, pour donner à la fois à nos travaux de la visibilité, mais aussi à l’université, à l’échelle du site, à l’échelle nationale et à l’international si possible.

Notre façon de travailler, c’est vraiment de favoriser le dialogue entre les équipes de recherche des différentes composantes, disciplines et thématiques, de soutenir les projets qui sont en démarrage, et puis de développer des collaborations. Évidemment, on peut se douter que le dialogue interdisciplinaire a été fortement réduit ces derniers temps. Et donc, dans le bilan que je vais vous présenter, c’est effectivement le point qui a le moins avancé parce qu’avec la situation sanitaire, nous avons été vraiment très peu disponibles pour la création de nouvelles collaborations et de dialogues, qui se fait essentiellement en présentiel.

Je vous remets ici simplement rapidement la composition du comité d'animation qui s'est réuni notamment pour les appels d'offres autour des bonus qualité. C'est un comité qui est très interdisciplinaire. Nous avons quatre personnes en santé, trois de la FST, deux de la FSEG, une de l'IUT, deux de l'INSPÉ, un en droit et une personne en LLSH. C'est donc un comité très interdisciplinaire. Nous avons des débats autour des projets qui sont vraiment très enrichissants quand on travaille sur les BQ-ER.

Le bilan de 2021. Je vais présenter deux types de bilans. D'abord, le bilan issu de l'action collective, que ce soit du binôme que je forme avec Sophie LANONE au pilotage de SSE, ou avec le comité d'animation. Et puis, un bilan plus personnel qui résulte de mes activités presque individuelles de promotion de SSE, que ce soit à l'échelle de l'université, du site ou un peu plus largement.

Les actions collectives que nous avons menées avec le comité, ce sont essentiellement les réunions que nous avons organisées autour de l'évaluation des projets, pour savoir s'ils participaient ou non à l'effort SSE, s'ils pouvaient être labellisés SSE pour être évalués par la commission recherche. Nous nous sommes réunis deux fois avant l'été et deux fois depuis l'été, et nous avons pu donner des avis sur des projets.

Ce qui est intéressant, c'est que nous avons pu aussi faire des retours auprès des personnes qui avaient déposé des projets, qui pensaient être dans les attentes de SSE, mais qui ne l'étaient pas. Et nous avons pu, à cette occasion, communiquer avec pas mal de personnes pour essayer de corriger un peu le tir et de leur expliquer comment, en faisant simplement un effort d'ouverture, ils pourraient être plus dans nos attentes et contribuer à cet effort interdisciplinaire.

En termes de communication, je l'avais donnée l'année dernière, cette ambition de créer une newsletter. J'espère que le premier numéro va sortir tout prochainement en janvier. C'est fait maison, mais nous espérons que ça va être beaucoup relayé. Le premier numéro comportera deux pages. Une première page qui mettra en avant un des points intéressants de SSE cette année, qui était la Convention citoyenne étudiante. Sur la deuxième page, il y aura trois ou quatre projets qui seront détaillés et qui permettront aux personnes auxquelles la newsletter sera relayée de comprendre ce qui se fait à l'UPEC en termes de santé, société, environnement. C'est un document de travail, pour l'instant, qui va itérer entre les différentes personnes dont les travaux vont être mentionnés dans cette newsletter.

Du point de vue plus personnel, à la fois en tant que chercheur en Sciences de l'environnement avec une étiquette très ouverte Société et santé, mais aussi au titre

de ma responsabilité dans le SSE, j'ai été amenée à rencontrer des gens, j'ai été sollicitée. Mon souci, ça a toujours été vraiment de promouvoir toutes les actions qui étaient dans cette mouvance SSE.

Nous avons beaucoup soutenu la Convention citoyenne étudiante, que vous connaissez tous. À partir du mois de juillet, j'ai participé à la réflexion, et j'ai été observatrice de cette convention citoyenne. Au titre de SSE et probablement d'autres titres, j'ai participé à une première discussion à Fontainebleau au mois de juillet. Et puis, j'ai assisté à la convention au mois de septembre, et à la restitution de la convention au mois de novembre.

Et toutes les interactions que j'ai pu avoir avec les gens, notamment Emilie FRENKIEL et Yves PALAU qui portent ce projet, m'ont amené à les soutenir financièrement. Et les crédits que SSE possédait cette année ont été dédiés au soutien de fonctionnement de cette action qui avait vraiment besoin de fonds pour être totalement réalisée.

J'ai aussi participé à différents événements SSE. J'ai représenté l'UPEC aux 10 ans du LabEx Futurs urbains dans une table ronde Vie, mobilité, santé – donc le lien entre aménagement du territoire et santé publique – au mois de juin. Et sur le plan de la formation – qui est vraiment l'action qui m'a pris le plus de temps et qui est vraiment très enthousiasmante en tout cas – c'est la participation à une unité d'enseignement transversale qui s'appelle Sciences de l'environnement, et qui s'est montée, cette année, dans le master Transformations sociales et environnementales à l'École d'études politiques. Et ce master est piloté par Sylvie THORON.

Nous avons été plusieurs à être sollicités et c'est moi qui ai pris le pilotage de cette unité d'enseignement. Il y avait 60 heures à créer. Il y a eu 17 intervenants. Il y a eu vraiment un effort de beaucoup d'enseignants-chercheurs pour répondre aux attentes des personnes qui pilotaient TSE, pour répondre à leurs propositions de contenu de modules, et pour adapter leurs enseignements à des publics qui n'étaient pas des publics scientifiques, qui n'étaient pas des spécialistes de l'environnement.

Le module a commencé en septembre. Nous avons commencé à y travailler en mai, mais il a commencé en septembre. Et il finira en janvier avec un jury qui auditionnera tous les étudiants sur des restitutions orales des conférences et des cours qui auront été donnés.

C'est un gros travail que nous avons mené soit en binôme, soit avec le comité et soit à titre personnel. Et nous avons toujours beaucoup d'ambitions pour l'année 2022.

En 2021, le premier semestre a donné lieu à des confinements, déconfinements, reconfinements, mais c'était un petit peu compliqué. Je souhaitais, en 2021, proposer, dans le cadre du SSE, des ateliers d'écriture avec The Conversation. Ils ont été annulés deux fois parce que nous manquions de visibilité. J'ai toujours le contact avec Jennifer GALLÉ de The Conversation. Et nous avons, cette fois, posé les dates : le 17 février et le 10 mars 2022. Et si tout va bien, nous pourrions tenir ces ateliers en présentiel, l'idée étant de proposer aux enseignants-chercheurs un accompagnement à l'écriture d'articles courts qui sont vulgarisés sur les sujets de recherche.

D'autre part, je souhaite que l'on puisse tenir ce cycle de séminaires que je souhaitais tenir en 2021. En 2021, nous ne voulions pas les tenir en distanciel puisque l'idée, c'est vraiment que l'on puisse discuter après les séminaires et se rencontrer. Et sur le deuxième semestre 2021, chacun étant retourné auprès de tout ce qui n'avait pas pu être tenu en 2020 et début 2021, l'agenda était intenable. Nous avons donc repositionné cela pour 2022. J'ai une proposition de Ralph EPAUD qui propose un séminaire sur les maladies rares et les inégalités qui pourraient impacter la prise en charge et l'évolution des maladies respiratoires rares. Ce sera pour le mois de mars.

J'ai pris des contacts autour de personnes responsables des Zones Ateliers qui sont des zones dans lesquelles il y a une réflexion à la fois sur de la recherche en environnement et de la prise en compte des enjeux sociétaux sur la question de l'eau, donc la Zone Atelier Seine. Et j'espère pouvoir les amener à un séminaire au mois de juin. Voilà, grosso modo, le retour d'expérience sur l'interdisciplinarité radicale. Parce que les Zones Ateliers sont vraiment un exemple fabuleux.

Et puis, la question qu'on voudrait aussi traiter, probablement à l'automne, c'est comment communiquer vers les décideurs et la population sur ces questions de recherche en santé, société, environnement. Et nous voudrions aussi accoler à chacun de ces séminaires un rapide retour de tous les projets qui se sont tenus à l'UPEC et qui ont été financés dans le cadre des bonus qualité recherche ou enseignement et recherche.

Sur la communication, nous voudrions aboutir à l'opérationnalité du site web et continuer la newsletter qu'on a entamée, et démarrer peut-être ce que nous avons fait avec la Convention citoyenne étudiante, c'est-à-dire apporter, avec les modestes crédits que nous avons de quelques kilos-euros, du soutien aux projets internes, que ce soit pour des séminaires, des journées d'étude, ou un coup de pouce sur des projets émergents qui ne peuvent répondre à aucun appel d'offres un peu larges. Et

donc, la question de la modalité, évidemment, se pose. Mais avec cette petite somme dont nous disposons, on aimerait peut-être animer quelques colloques internes à SSE, et aider des collègues qui ont des envies de ce type.

À moyen terme – ceci est une question que nous avons ouverte en 2020 avec Bruno PETEY-GIRARD – l'idée de créer une synergie entre SSE et la future MSH, travailler autour de l'ouverture disciplinaire. Cela demande un travail plutôt avec le comité ou avec le binôme que je forme avec Sophie LANONE. Mais l'idée est que l'on n'aille pas, en parallèle, dans une direction identique, mais que l'on y aille de concert et avec synergie, pour pouvoir avoir une action qui porte sur les recherches en transdisciplinarité radicale, c'est-à-dire SHS et sciences exactes.

Je n'ai peut-être pas mentionné qu'en formation, il y a également la poursuite de ce qui a été initié avec le master TSE – Sylvie THORON le présentera tout à l'heure dans le cadre du Graduate Program ELSE. Il y a beaucoup d'enseignants-chercheurs en sciences exactes, et notamment en sciences de l'environnement, qui vont être sollicités. Le rôle de la SSE, ce sera aussi d'accompagner cette interdisciplinarité dans la formation. Je vous remercie pour votre attention.

M. ZIDI. – Merci, Isabelle, pour ce bilan et ces perspectives. Je vous propose d'échanger avec Isabelle si vous avez des questions, des remarques. Simon peut-être, pour commencer.

M. GILBERT. – Merci beaucoup, chère Isabelle, pour ces éléments de présentation, qui montrent que, si 2021 a été un petit peu complexe au niveau de l'avancement des structurations, les pistes de renforcement de ces structurations sont bien présentes. Et je trouve qu'il y a des magnifiques projets pour 2022 que tu as présentés.

Je voulais te poser la question s'agissant de la radicalité de l'interdisciplinarité, pour savoir si tu avais l'impression que c'était plus difficile ou si, au contraire, tu vois des intérêts de la communauté en cette direction. Je sais qu'il y a des rapprochements forts entre l'UFR de santé, la FST notamment, sur des thématiques biologie, santé, qui sont assez fortes. Mais est-ce que la rencontre avec les SHS se fait dans des conditions plus complexes ?

Mme COLL. – Je suis impressionnée de voir les idées qui se développent un peu partout, et j'ai été très enthousiasmée par le projet de formation Sciences politiques, Sciences de l'environnement que Sylvie m'a proposé d'accompagner dans ce module Sciences de l'environnement. Et je trouve qu'il y a de plus en plus de choses qui vont

dans ce sens, c'est-à-dire des gens qui vont chercher de l'interdisciplinarité radicale pour proposer des choses.

La difficulté, c'est quand on commence à structurer le projet, parce que, parfois, les questions sont (inaudible 1 :12 :23), les temporalités ne sont pas les mêmes. Et parfois, les niveaux de maturité ne sont pas les mêmes pour aborder une question. C'est donc un peu plus dur quand il s'agit de formuler. Je pense que c'est aussi là notre rôle, justement d'accompagner ce début qui peut être un petit peu déséquilibré dans l'avancement des réflexions et des travaux.

Mais je suis assez optimiste parce que je trouve qu'il y a de plus en plus de gens qui portent les projets volontairement. Ce n'est pas nous qui les avons poussés. Ils ont vraiment des questionnements qui sont en interdisciplinarité radicale. Est-ce qu'on va réussir à le faire tout de suite ? Certainement pas. Mais progressivement, j'en suis convaincue.

M. GILBERT. – Très bien, merci.

M. ZIDI. – Des questions, des remarques, des échanges avec Isabelle ? Non ? Merci, Isabelle, pour cette présentation. Je vous propose de passer au troisième et dernier axe, puisque pour les deux autres, les porteurs sont absents. Il s'agit de l'axe TIR. Fabrice RIPOLL qui est aussi en distanciel. Tu nous entends ? Bonjour Fabrice.

M. RIPOLL. – Je vous entends. Oui, ça y est, je vous vois.

M. ZIDI. – Très bien. Fabrice, tu as la parole pour mns.

M. RIPOLL. – Je ne sais pas s'il y a besoin de présenter à nouveau les objectifs de l'axe. Y a-t-il de nouvelles personnes dans le CAC ?

M. ZIDI. – Peut-être rapidement.

M. RIPOLL. – La philosophie que nous avons adoptée dans notre axe, ça a été de le constituer essentiellement pour faire circuler les informations entre différentes équipes qui peuvent travailler dans des perspectives proches, faire se rencontrer les personnes, échanger, débattre, et faire le pari que cela pouvait déboucher sur de nouvelles collaborations.

C'est la philosophie générale de l'axe, qui n'a pas vocation à remplacer les laboratoires, etc. Il s'agissait donc vraiment de produire des opportunités de rencontres, d'échanges scientifiques, de débats – quand on n'est pas d'accord – et éventuellement, de collaborations, quand c'est possible. C'est l'objectif central. Et

vous verrez tout à l'heure qu'il a été largement atteint. C'est donc une vraie satisfaction.

Le deuxième objectif était de donner à cet axe aussi une fonction d'impulsion ou de contribution en tout cas – il ne faut peut-être pas être trop ambitieux – à des réflexions qui incluent plus largement les personnes intéressées par les thèmes de l'axe, ainsi que les étudiants, potentiellement, pour faire de l'axe aussi un lieu de réflexivité sur ce qu'est et sur ce que fait l'université, en tant qu'ensemble de personnes qui entrent en relation, et aussi qui est impliqué et implanté dans un environnement social plus ou moins large.

Cela va de la zone géographique dans laquelle on est jusqu'à la France, et puis même plus largement, dans le cadre du développement international. Cette fonction-là n'est peut-être pas encore satisfaisante. Disons plutôt qu'on n'arrive pas encore à le faire suffisamment au-delà de ce qui se passe dans l'axe. Cela reste quand même une perspective qu'on veut avoir.

La diapositive suivante, c'est la composition. Une personne, Claire MARZO, est venue se rajouter par rapport au collectif que nous avons au départ. Nous avons des personnes qui sont issues de composantes très variées, avec un lien particulier aussi avec l'INSPÉ, ce qui est intéressant à noter parce que, peut-être effectivement, là aussi, il y avait des distances qu'il fallait essayer de passer. De ce point de vue-là aussi, ça marche bien. Des relations avec le droit aussi qui étaient moins évidentes à mettre en place qu'au sein de l'UFR LLSH, pour aller vite. C'est donc aussi un élément de satisfaction.

Les actions que nous avons effectuées bon an, mal an ces derniers temps. Nous avons décidé de fonctionner sur la base de deux types de réunions – au-delà des réunions du comité d'animation avec les BQ-R, les BQ-ER que nous avons à examiner. Les réunions scientifiques sont donc de deux types. D'un côté, ce que nous avons appelé les réunions thématiques. Nous prenons des notions, des concepts, des approches, éventuellement des objets, pour lesquels nous construisons des discussions trans-composantes, transdisciplinaires. On est sur le partage de connaissances, l'acculturation réciproque.

En l'occurrence, cette année, nous avons travaillé sur la perspective intersectionnelle appliquée en particulier à la question du travail, parce que nous nous sommes rendu compte que c'était une question qui était quand même travaillée par pas mal de monde dans l'axe.

Deuxième type de réunion, ce que nous avons appelé les chantiers collectifs, parce que là, il s'agit de présenter et de discuter des enquêtes collectives en cours. Et là où c'est encore plus intéressant, c'est que ce sont des enquêtes collectives qui ont été initiées par des membres de l'axe, par des personnes qui fréquentent l'axe, et qui, en général, se sont rencontrées grâce aux activités de l'axe. Nous sommes donc vraiment contents parce que c'est de ce point de vue-là que les objectifs principaux sont atteints.

Nous avons eu plusieurs séances, avec des recherches en cours sur l'université, ses personnels, leurs conditions de travail, et aussi sur les étudiants, le développement des systèmes de sélection et leurs effets, etc. Une séance sur les questions d'éducation, mais là, plus focalisée sur l'UPEC pour l'une d'entre elles, c'est-à-dire une enquête collective qui est initiée par les membres de l'axe, qui a croisé la question des trajectoires étudiantes et celle du vécu de la pandémie à l'UPEC. C'est intéressant parce que cela a permis de faire travailler, d'impliquer des étudiants de deux masters de géographie : le Master EST de Géographie Sociale, et le Master de Géographie de la Santé.

Nous avons donc pu impliquer les étudiants, qui ont participé aux enquêtes. Nous étions donc vraiment dans une logique de formation à la recherche par la recherche collective, transversale, pour travailler sur les étudiants avec les étudiants. Cela permet, en même temps, à qui s'y intéresse, d'avoir une idée des étudiants qui sont dans notre université et des difficultés qu'ils ont pu rencontrer du fait de la pandémie, des confinements, etc.

Deuxième recherche collective en cours sur la laïcité dans les (inaudible 01 :22 :05). Troisième séance sur les questions de travail – j'en parlais tout à l'heure. Il y a, effectivement, plusieurs laboratoires qui croisent les questions de travail. Et en géographie aussi, nous allons nous y mettre, je pense. Donc, nous avons des collaborations en cours et qui vont sans doute se développer à l'avenir.

Nous avons aussi un certain nombre de participations à des événements que l'axe peut accompagner, auxquels il collabore ou qu'il a pu soutenir aussi dans le cadre des appels d'offres aux manifestations scientifiques. Et nous avons de nouvelles collaborations qui sont en train de se développer.

Il y a une ANR obtenue, qui est en cours, sur les questions du travail, notamment le travail de plateforme et les questions de protection sociale, les questions juridiques, mais pas seulement de protection sociale. Et puis, il y a eu un projet d'ANR qui est

semi à niveau sur la question du made in France, donc la fameuse relocalisation dont on a entendu beaucoup parler au moment de la pandémie. C'est une façon de montrer que nous nous intégrons vraiment aux enjeux sociaux les plus contemporains, voire les plus brûlants.

Pour 2022, nous avons encore un certain nombre d'éléments qui sont prévus. Une séance de type thématique, plutôt que chantier, sur recherche et engagement. Nous savons que l'UPEC réfléchit beaucoup sur cette question de l'engagement. Et donc, nous nous sommes dit que c'était l'occasion de nous y atteler, surtout qu'il y a un certain nombre d'actualités scientifiques, et aussi – j'ai envie de dire malheureusement – politiques sur ces questions de l'engagement.

Nous allons donc essayer d'organiser quelque chose d'important avec des invitations de personnes extérieures, ce que nous ne faisons que ponctuellement pour l'instant, raison pour laquelle nous ne mobilisons pas énormément du budget qui nous a été alloué. Nous mobilisons peu à l'extérieur. Nous travaillons beaucoup, donc nous mobilisons peu les extérieurs. Nous pensons le faire quelque part au mois d'avril.

Un mois de juin chargé avec deux journées d'études et de colloques qui ont été soutenues par l'axe et qui impliquent, à chaque fois, plusieurs membres de l'axe au niveau de l'organisation, au niveau des interventions, et auxquelles l'ensemble des participants va être invité à aller assister, parce que des choses intéressantes sont traitées. Les mobilisations sur les questions de droit des femmes, des jeunes filles dans les établissements scolaires. Et deux journées en lien avec l'enquête sur le travail de plateforme.

Et nous prévoyons d'organiser une séance à l'automne, peut-être une journée complète, peut-être deux demi-journées, si nous gardons une thématique et un nouveau chantier collectif. Je pense que j'ai fini. Mais je suis à votre disposition, bien évidemment, si vous avez besoin de précisions.

M. ZIDI. – Merci, Fabrice, pour cette présentation. Je vais tout de suite donner la parole aux élus et aux invités du CAC. Est-ce qu'il y a des questions ? Simon, peut-être ?

M. GILBERT. – Je voudrais remercier Fabrice tout d'abord, et lui dire qu'on voit qu'il y a des thématiques qui s'inscrivent dans la durée, notamment la question du travail des plateformes. Je vois que ça fait deux ans que vous travaillez sur cette thématique. J'ai l'impression qu'il y a une recherche qui se structure. Je crois que c'est l'un des objectifs des axes, et je m'en félicite.

M. RIPOLL.– Oui. Et puis, plus généralement, la question du travail. Le travail des plateformes, c'est un axe important. C'est le cœur de l'enquête collective. Mais c'est vrai que nous avons eu la possibilité, dans une séance avec plusieurs laboratoires, de déterminer si la question était au cœur ou non de nos travaux. Et comme tu le disais, il y a un certain nombre de travaux en géographie qui partent là-dessus aussi, alors que c'était peu abordé ou en pointillés dans l'histoire de la discipline.

Je pense donc que, plus généralement, la question du travail risque de continuer à monter en puissance en soulignant que cela peut être aussi un levier pour développer cette fameuse réflexivité dont je parlais tout à l'heure, parce qu'il se trouve que nous sommes aussi des travailleurs. Et donc, la question du travail des personnels, et d'ailleurs des enseignants-chercheurs ou des enseignants, mais aussi des autres catégories de personnels à l'université de Créteil ; j'espère, en tout cas, que nous pourrions aller aussi vers ce genre de discussion collective.

On pourrait considérer aussi que les étudiants travaillent. C'est vrai que la définition du travail a été pas mal recomposée par les féministes qui ont souligné que le travail domestique, l'élevage des enfants est un travail. On pourrait penser à l'apport important du travail des bénévoles dans les associations. C'est aussi du travail. Alors, qu'est-ce que le travail ? Quelle est la frontière entre le travail et le hors travail ? Je pense que nous sommes pas mal concernés par ce genre de questionnements. Est-ce qu'on a encore des moments où on ne travaille pas ?

Et donc, je fais aussi un appel à des collègues qui seraient intéressés pour venir porter des discussions et apporter des briques à ce genre de réflexions, de débats qu'on devrait avoir plus souvent.

M. ZIDI.– Le mot « élevage », je ne l'ai pas bien compris.

M. GILBERT.– Une proposition de sujet : élevage des enfants et ramassage scolaire.

M. ZIDI.– Oui, Fabrice.

M. RIPOLL.– Si on élève des enfants, c'est un élevage. C'est un peu particulier.

M. ZIDI.– Je le voyais autrement. Est-ce qu'il y a des interventions ? Fantin.

M. LOWENSTEIN.– Je voulais poser une question un peu générale sur ces thématiques que je connais assez mal. Où est la limite entre science et militantisme ? Parce que beaucoup de ces thématiques, les gens qui interviennent – que je vois parce que je

les vois intervenir parfois dans la presse – parfois, on a l'impression que ce sont bien plus des militants qui font avancer des idéologies que des chercheurs.

M. ZIDI.– Fabrice, tu as entendu ? C'est compliqué comme question. Effectivement, cela pourrait apparaître pour certains comme une limite entre militantisme et science.

M. RIPOLL.– La réponse, c'est de venir participer aux séances que nous allons faire au printemps, parce que cela rentre exactement dans les thèmes des discussions. C'est-à-dire que quand je disais tout à l'heure que c'était malheureusement devenu l'actualité politique, c'est-à-dire qu'on a, effectivement, un certain nombre de travaux qui sont attaqués, disqualifiés par des gens qui, généralement, n'y connaissent rien, dont le métier n'est pas celui de chercheur, ou – et c'est encore pire – qui sont chercheurs et qui essaient de disqualifier les collègues sous prétexte qu'ils ne partagent pas leurs approches théoriques ou épistémologiques. Là, il y a quand même un gros souci.

Donc, les personnes extérieures que nous allons inviter ont justement lancé des initiatives pour débattre scientifiquement de ces questionnements, et non pas idéologiquement, sans a priori donc, en ouvrant les boîtes. Et donc, nous sommes un certain nombre à s'intéresser à cela. Pour avoir travaillé sur les mouvements sociaux, j'ai un peu été obligé de travailler là-dessus, de réfléchir là-dessus parce que je savais d'avance qu'on risquait de me soupçonner de ne plus faire de la recherche sous prétexte que mon objet était du militantisme. Donc, cela fait quand même 20 ans que je réfléchis là-dessus.

Je peux donc vous rassurer. Il peut y avoir des militants partout, de tout côté ; il n'y a pas de problème. Mais il y a aussi des chercheurs et la confusion qui est faite en ce moment est, à mon avis, extrêmement problématique parce qu'elle peut contribuer à donner des armes idéologiques à l'attaque qui est faite des universités et des sciences sociales.

M. ZIDI.– Merci. D'autres interventions ? Non ? Merci, Fabrice. Je vous propose de passer au point suivant puisque, encore une fois, pour les deux autres axes, que ce soit SPEF ou Francophonies, nous avons bien eu les diaporamas, mais pas les interventions. Donc, un peu compliqué d'aller plus loin.

3.2 Présentation des projets de Graduate Programs

M. ZIDI.– L'autre point concerne les Graduate Programs. Nous aborderons la partie BQ-ER à la fin, comme je l'ai indiqué au début de la séance . Il va s'agir ici – comme

nous nous y étions aussi engagés – de faire un point sur les projets de Graduate Programs, mais cette fois-ci, avec les porteurs de projets. Ces projets ont été présentés dans les conseils, en particulier au CAC, avec un rétro-planning, puisque l'objectif est d'arriver sur la date de septembre 2022 pour l'ouverture de ces Graduate Programs.

Donc, les porteurs – je pense qu'ils vont l'expliquer – ont commencé à travailler sur leurs projets avec plusieurs phases, bien sûr. Il y a les phases construction de l'offre de formation, avec en parallèle, la mise en place d'un comité de pilotage. Et puis, ensuite, il y a toute la partie financière puisque, comme vous le savez, il y aura un amorçage financier concernant ces Graduate Programs. Pour certains d'entre eux, sur le budget de l'université ; d'autres, à partir du projet ERASME que nous avons obtenu.

Ce que nous avons demandé aux porteurs, c'est de venir présenter aujourd'hui, en quelques slides, leur projet. Et ensuite, nous serons amenés à échanger avec eux, sachant que nous les reverrons un peu plus tard puisqu'il y a tout le déroulé lié au rétro-planning, avec passage en particulier au niveau des conseils de composantes, CFVU au mois de mai. Tout cela pour tendre vers septembre 2022, donc ouverture de ces Graduate Programs.

Initialement, comme vous le savez, neuf projets avaient été identifiés. Depuis, les choses ont évolué pour deux d'entre eux. Pour le premier, appelé REMEDE porté par Fred RELAIX de la faculté de santé, il a été décidé de l'ouvrir en septembre 2023. Même chose pour un autre projet qui, initialement, était porté par Joëlle ADEN et Denis ALAMARGOT. Denis a préféré prendre un peu de recul sur ce projet en attendant de s'y joindre ultérieurement. Après discussions avec les porteurs de ce projet intitulé Art'Enact , il s'agirait de partir sur une ouverture en septembre aussi 2023.

Ce qui veut dire, concrètement, pour septembre 2022, nous sommes sur sept projets qui vont vous être présentés avec tous les porteurs sont présents aujourd'hui. Un ou deux seront en distanciel. Nous allons donc pouvoir les entendre et échanger avec eux. Ce que je vous propose, parce qu'il y a un problème de *timing*, Sylvie, qui doit partir, c'est d'avoir une présentation succincte du premier projet de Graduate Program. Nous avons prévu cinq minutes par GP. Ce projet intitulé EDI piloté par Sylvie et Francine. Nous passerons ensuite sur celui piloté par de Pierre et Noé, il y a également un problème de *timing*. On vous écoute.

Mme NYAMBEK-MEBENGA.– Merci beaucoup. Nous vous présentons le Graduate Program Égalité, Diversité et Inclusion, que nous portons à trois avec Karine BERGÈS,

qui n'est pas avec nous et qui s'excuse parce qu'elle est souffrante. Donc, Sylvie, (inaudible 01 :35 :53) et moi-même.

Ce Graduate Program part de l'idée d'enrichir l'offre de nos masters et doctorats par des spécialisations sur des enjeux de justice sociale et en lien avec le projet de l'établissement, le projet Érasme, qui donne une place importante à cette question. Et surtout, parce que ça répond aussi à des demandes très fortes aujourd'hui dans nos sociétés – que ce soit dans les collectivités, les entreprises, le champ associatif – sur ce point, auxquelles on souhaitait répondre par cette proposition.

Il s'agit essentiellement de fournir des leviers pour lutter contre la question des inégalités et des discriminations, bien entendu par le fait de permettre de comprendre de manière fine ces problématiques, en apportant des connaissances théoriques par une approche globale interdisciplinaire articulant la question des inégalités et des différentes discriminations qu'on peut observer. Des outils aussi sur le champ d'un point de vue plus pratique permettant de développer des connaissances pour une insertion sociale et professionnelle assez rapide.

Nous avons mis en place un COPIL qui est constitué de 10 membres, dont les trois co-porteuses, cinq membres de l'UPEC qui représentent différentes composantes, mais aussi deux partenaires extérieures, dont un est issu de l'Observatoire des inégalités, des discriminations.

Mme CIABRINI.– Et un autre qui travaille auprès du Ministère du Travail et qui est spécialement délégué aux collectivités territoriales. Il prend pour nous des contacts avec l'outre-mer en ce moment.

Mme NYAMBEK-MEBENGA.– Et puis – avant de te repasser la parole, Sylvie – les composantes que nous avons mobilisées pour ce projet. Ce sont essentiellement trois composantes pour quatre masters qui composeront ce Graduate Program pour septembre prochain.

Il y a la composante Lettres, Langues, Sciences Humaines avec le master Espaces, Société, Territoires appuyé par le LAB'URBA. Ensuite, AEI International School qui nous propose deux masters pour appuyer notre Graduate Program : le master Management et Commerce International sous le laboratoire LIPHA, et le master Relations Sociales, Ressources Humaines. Et enfin, la composante FSEG avec son master Ressources Humaines. Je te laisse la parole pour la suite.

Mme CIABRINI.– Nous avons voulu proposer une formation innovante, c'est-à-dire avec différents modules, mais des ateliers rattachés, avec surtout une interdisciplinarité avec nos différents partenaires. C'est-à-dire que chaque module – dont vous avez, dans le point 3, la constitution – sera suivi, en pratique, par ce qu'on appelle des ateliers collectifs pluridisciplinaires. C'est-à-dire que nous allons répondre à des demandes de projets et d'études qui nous seront faites par les différents partenaires avec lesquels nous pensons travailler, que ce soit des entreprises, des collectivités locales, des institutions. C'est l'aspect pratique que nous offrirons à nos étudiants.

En parlant d'étudiants, ce sont des étudiants issus d'universités, mais on s'adresse également à des étudiants, entre guillemets, qui répondraient aux objectifs de la formation continue, puisque notre Graduate Program se fera aussi bien en FI qu'en formation continue.

Dans la partie contenu « Former par la recherche et à la recherche », bien évidemment, l'objectif du Graduate Program, à terme – et c'est pour cela que, dans les débouchés professionnels, nous n'avons pas mis grand-chose – c'est d'amener les étudiants à un doctorat, et surtout de les former à la recherche, d'où la valorisation des connaissances et des savoir-faire des laboratoires de l'UPEC qui accompagneront les étudiants classiques, tout comme ceux faisant de la formation continue, avec l'esprit de recherche et la transversalité des différents laboratoires qui sont au sein du Graduate Program.

Nous avons commencé à regarder quels seraient les modules pour la première année, puisque c'est un Graduate qui offre un programme mieux adossé aux masters qui vous ont été cités. Ce n'est donc pas un diplôme ; c'est une UE qui se rajoutera à un master, c'est à préciser. Et pour la première année qui s'ouvrira en septembre 2022, on a prévu trois modules. Un module de formation théorique avec toutes les approches historiques, psychosociales concernant les inégalités et discriminations, donc vraiment un module théorique.

Un module juridique sur les inégalités et discriminations, donc droit du travail, droit pénal, droit à l'inclusion, mais le tout avec un aspect international. Parce qu'on peut s'apercevoir, au regard des aspects juridiques, qu'il y a une forte variabilité à l'international pour les interprétations de tout ce qui concerne l'égalité, la diversité et l'inclusion.

Ensuite, il y aura un module de méthodologie de l'enquête en sciences sociales. C'est vraiment un module de recherche avec recueil, traitement et analyse de données. Ces trois premiers modules sont donc essentiels pour cette première année de master.

Le calendrier de formation, nous sommes en train de réfléchir parce qu'en discutant avec les responsables de composantes, il y a des incertitudes sur les jours, les périodes avec les différents calendriers universitaires. Il faut donc encore que nous fassions une mise au point.

Pour les débouchés professionnels – c'est ce que je disais tout à l'heure – évidemment, il y a le doctorat mais il n'y a pas que le doctorat, puisque c'est un Graduate Program qui est assez original. Il est très recherché, par la composition de sa formation, puisqu'à l'heure actuelle, il y a énormément de responsables en diversité qui sont recherchés par les entreprises, des responsables en égalité hommes-femmes.

Notre but est donc de développer ces responsables afin qu'ils alertent, entre guillemets, les collectivités, les ONG, les sociétés dans lesquelles ils seront employés pour la mise en place de véritables politiques touchant à la diversité, à l'inclusion et à l'égalité au sein de ces entreprises, puisque, pour notre équipe, le mode d'ordre actuel est vraiment d'avoir une société inclusive et des entreprises inclusives.

M. ZIDI.– Merci, Sylvie et Francine, pour cette présentation concise qui permet d'avoir une vue sur l'objectif de ce Graduate Program. Nous ne sommes pas rentrés, bien entendu, dans les aspects très techniques, je dirais, maquettes, financements, parce que ce sera l'objet d'autres réunions, en particulier les discussions avec les services et avec le conseil d'administration de l'UPEC.

J'avais juste une question par rapport aux débouchés, parce que ce qui est prévu, c'est aussi une sortie au niveau master. Ce que vous disiez, recherche dans les entreprises de compétences autour de la diversité, égalité, on est bien au niveau M2 ?

Mme CIABRINI.– Oui, tout à fait.

Mme NYAMBEK-MEBENGA.– C'est bien en M2.

Mme CIABRINI.– Soit les candidats optent pour continuer vers un doctorat, soit ils peuvent, avec cette certification que leur donne le Graduate, avancer dans des postes à responsabilité dans ces domaines.

M. ZIDI.– Vous avez la parole. Si vous avez des questions pour les porteuses. Non ? Merci, encore une fois. Je vous propose de passer à la présentation suivante. Nous allons changer l'ordre de ce que nous avons prévu parce que nos collègues ont des impératifs. C'est donc le Graduate Program autour des enjeux numériques. C'est Pierre et Noé qui vont vous faire une brève présentation. Vous avez la parole pour ce GP Numérique, Politique, Droit.

M. WAGENER.– Merci. Bonjour à toutes et à tous. Nous allons vous présenter très brièvement ce Graduate Program Numérique, Politique, Droit, qui est un programme porté à la fois par la fac de droit, l'École internationale d'études politiques et l'IUT de Sénart-Fontainebleau.

L'objectif est très simple, c'est de prendre de très bons étudiants de L3 en droit et en sciences politiques et de les former aux enjeux juridiques et politiques du numérique, tout en leur amenant une solide formation en informatique durant les deux ans du Graduate Program. Ça, c'est l'idée de base.

Pour cela, l'objectif est de les emmener vers des thèses de droit ou des thèses de sciences politiques, mais qui soient très solides également sur le plan informatique. Le constat qu'on a fait, c'est qu'on a beaucoup de thèses en droit du numérique, on a beaucoup de thèses de sciences politiques sur le numérique. Mais l'idée est justement de proposer des objets nouveaux de thèses de droit et de sciences politiques portant vraiment sur le numérique et très solides de ce point de vue.

Mais même si on ne prend que très peu d'étudiants – cinq étudiants – cela ne veut pas dire tous vont aller vers des thèses. Et nous avons constaté qu'en particulier du côté du droit public, on a une très forte demande de profils très ouverts, c'est-à-dire de très bons juristes, et en même temps, de bons connaisseurs des questions informatiques. C'est donc l'un des objectifs aussi de débouchés de cette formation.

Pour cela, nous avons la chance de nous proposer sur deux masters : un master qui marche très bien à la fac de droit, qui est le master de Droit du Numérique, donc une collaboration fac de droit et IUT de Sénart-Fontainebleau, et puis, un master qui va ouvrir à la rentrée prochaine, qui est le master de Politiques Publiques de l'École internationale d'études politiques, parcours Transformation Numériques et Territoires.

L'idée est de prendre appui sur ces deux masters et de permettre aux étudiants qui suivent le Graduate Program de choisir une mineure droit et une majeure sciences

politiques et vice versa, avec un socle d'enseignement en informatique en plus. Ce qui est la spécificité de cette formation – je ne sais pas si c'est original ou non, mais en tous les cas, c'est ce qu'on a retenu dans le projet et c'est l'axe majeur – c'est que ces deux masters qui servent de supports se font en alternance. C'est-à-dire que les étudiants sont quand même une bonne partie du temps en entreprise ou en administration.

Et l'idée serait que nos étudiants du Graduate Program soient en alternance recherche dans les laboratoires pour faire de la formation recherche dès le M1 pour avoir cette logique d'une formation à la recherche sur cinq ans, c'est-à-dire les deux ans du master, puis les trois ans de la thèse.

La diapositive suivante explique un peu cela. Donc, une logique de l'alternance mais en recherche. Pour cela, nous proposons une immersion dans les laboratoires auprès des enseignants-chercheurs qui participent au Graduate Program. Les laboratoires, vous le voyez, sont le LIPHA, le MIL, l'IRG, le LACL, et puis, le laboratoire expérimental Algopo, avec sur la première année de M1, des projets individuels, et puis, entre les différents étudiants du Graduate Program.

Et en particulier, pour l'année prochaine, un travail important de ces étudiants autour de la deuxième Convention citoyenne étudiante dont on a parlé tout à l'heure, celle qui sera portée l'année prochaine sur le numérique dans la société. Puis, la deuxième année est vraiment accès sur le mémoire de recherche et un projet collectif, en particulier un projet d'application.

Tout cela dans une espèce d'écosystème de recherche dans lequel ils baignent – c'est vraiment l'idée, le pari, l'ambition – en prenant appui sur les différents enseignants-chercheurs du Graduate Program qui, justement, sont issus de laboratoires différents, pour les emmener naturellement vers des thèses de droit et des thèses de sciences politiques, dont l'objet est le numérique.

L'avant-dernière diapositive, c'est le coût général. Ce qui va coûter, en fait, c'est que, pendant que les autres étudiants sont en apprentissage, les nôtres sont en apprentissage recherche dans nos laboratoires et ils sont en stage pour cela. Il faut donc les rémunérer en tant que stagiaires, et c'est ce qui constitue la majeure part du coût de ce Graduate Program, avec les ressources également et un investissement assez fort des différentes composantes, dont la composante porteuse est la faculté de droit. La composante principale est la faculté de droit dans cette slide.

Dernière diapositive, les différentes composantes ; nous aurions pu commencer par cela. Donc, l'EEP, l'IUT et la faculté de droit, les laboratoires, et également ce comité de pilotage parce que c'était l'une des demandes faites, avec les représentants des différentes composantes et des laboratoires.

Et puis, également deux personnalités extérieures. Je les pointe particulièrement parce que l'une des ambitions que nous avons sur le fond des choses dans ce Graduate Program, c'est de se saisir directement des grands sujets, non pas de droit privé, mais de droit public en matière numérique, et en particulier les grands sujets liés à la sécurité et à la défense. À ce titre, nous avons sollicité deux personnalités extérieures qui interviendront à titre de conseil : le Secrétaire général de l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale) et puis, le Secrétaire général du Conseil national du numérique, qui sont donc enthousiastes sur ce projet. Je crois que j'ai tenu les cinq minutes, je ne sais pas si tu veux rajouter quelque chose.

M. ZIDI. – Merci, Noé et Pierre, pour cette présentation qui situe clairement les objectifs de ce Graduate Program. Avant de donner la parole à l'amphi, peut-être une question concernant cette alternance, qui est assez originale au niveau organisationnel, dès le M1, si j'ai bien compris.

M. WAGENER. – Tout à fait.

M. ZIDI. – Ça voudrait dire que les étudiants vont dans les laboratoires.

M. WAGENER. – C'est cela. Pendant que les autres sont en administration ou en entreprise, les nôtres sont dans les laboratoires, ce qui implique quand même un suivi par les enseignants-chercheurs porteurs du GP assez lourd, sachant que l'objectif est d'avoir des étudiants qui soient très bons et aussi autonomes, c'est-à-dire qu'ils soient capables de porter des recherches, des projets, de faire de l'organisation de la recherche dès le M1. C'est aussi dans la sélection que nous allons devoir bien identifier les perles rares parmi les étudiants de droit et de sciences politiques.

M. ZIDI. – Juste deux remarques puisque vous avez parlé de l'aspect budgétaire dans la présentation. Ce qui est acté –encore une fois– c'est qu'il y aura un amorçage qui sera opéré par l'UPEC au niveau de ces GP. Ce sont ces 30k euros de fonctionnement par an, avec une allocation de recherche par an. Pour tout cela, effectivement, il y a donc un coût financier.

Cela fera l'objet, bien sûr, d'études avec les services, avec le pôle financier car il y a la soutenabilité derrière chaque projet si l'on souhaite que cela puisse fonctionner. Et

comme nous l'avions indiqué, du cofinancement est aussi nécessaire pour faire fonctionner ces Graduate Programs. Il y a donc aussi les aspects effectifs étudiants à considérer.

Les porteurs travaillent sur des fiches – que vous a transmis la DEVE également sur des aspects financiers – où il y a des détails beaucoup plus précis que ces présentations succinctes qu'on a voulu aujourd'hui pour éclairer le CAC. Mais tout cela, c'est le travail qui va se poursuivre jusqu'au mois de mai avec la CFVU et également avec le CA pour le versant financier. Des questions ? Elizabeth.

Mme PELZ.– L'idée est très intéressante d'avoir les étudiants en tant qu'apprentis dans les laboratoires. Mais un apprenti, ce n'est pas une indemnité de stage ; cela dépend de l'âge. Et je pense que l'on risque d'avoir des étudiants qui ne sont pas tous jeunes, pas de 20 ans, mais peut-être de 25, 26 ans qui choisissent cela, parce qu'ils sont peut-être déjà un peu mûrs pour aller sur cette voie.

Et là, cela peut coûter un SMIC. Alors, si tu as cinq personnes que tu vas payer au SMIC, c'est tous les ans, et la deuxième année, tu en as 10 parce qu'il y a des nouveaux M1 et il y a des M2. Et puis, un SMIC, ce n'est pas dans le plan budget. Donc, qui va payer ça ?

M. VALARCHER.– Elizabeth, tu n'as pas complètement compris le sujet. Nos masters sont en alternance, mais les étudiants ne seront pas en alternance au sens apprentissage, ils seront en stage pendant les périodes d'apprentissage des autres étudiants. Donc, la rémunération en stage est fixée par une règle ; il y a un minimum. Si nous pouvons avoir plein d'argent en plus, nous en demanderons et nous pourrons payer plus cher. Mais du coup, je crois qu'on limite à 520 ou 540 euros par mois. C'est le budget sur lequel nous sommes partis. Nous ne payerons donc pas les étudiants comme des apprentis. Pour l'instant, nous n'en avons pas les moyens. Mais si nous pouvons, nous le ferons avec plaisir. Mais pour l'instant, ce n'est pas l'objectif.

Mme PELZ.– J'ai compris. Parce que le mot « apprenti » a été utilisé.

M. VALARCHER.– C'est une erreur.

M. WAGENER.– C'est un raccourci que j'ai fait. Ils sont comme en apprentissage recherche, mais en vrai, ils sont en stage recherche.

Mme PELZ.– OK.

UNE INTERVENANTE.– Ce n'est pas de l'apprentissage, c'est du stage fermé.

M. WAGENER.– Tout à fait. C’est exactement cela.

M. ZIDI.– Oui, ce n’est pas le même schéma qu’un apprenti, qu’on a l’habitude de voir. D’autres questions aux porteurs ? Non ? Merci à vous deux. Je vous propose de passer à la prochaine présentation. Nous allons reprendre l’ordre. Nous avons prévu Sylvie pour le GP ELSE.

Mme THORON.– Alors, très rapidement. Effectivement, sept GP, ça faisait beaucoup. L’École Socio-Environnementale, ELSE, projet de programme gradué porté par l’EEP. Rapidement, la spécificité de ce GP, c’est sa thématique, évidemment. Il prépare les étudiants à traiter les enjeux socio-environnementaux. C’est un portail de formations en sciences sociales. Isabelle, tout à l’heure, a parlé de l’interdisciplinarité radicale. Je pense que, quand on parle d’interdisciplinarité radicale, c’est important de savoir aussi de quel point de vue on se situe. Et là, ce sont les sciences sociales qui font appel aux sciences dures ; en l’occurrence, les sciences de l’environnement et les sciences de la santé.

L’objectif du programme gradué est de proposer ces formations pour former les étudiants à une pratique de l’analyse et de la résolution de ces problèmes socio-environnementaux et de santé environnementale à travers des approches systémiques. Et c’est à cela que nous amène, je pense, cette interdisciplinarité radicale.

Avec deux objectifs – c’est un petit peu ce qu’on a retrouvé aussi dans d’autres programmes gradués – un objectif de former pour après le master, former aux métiers de la transition socio-environnementale et aux métiers de la formation aussi, vous le verrez, mais bien sûr avec un focus particulier sur la recherche. L’objectif, c’est de promouvoir la recherche sur ces thématiques : les transformations socio-environnementales et la santé environnementale.

Pourquoi parler de portail de formations ? Nous partons du constat que, quand les étudiants arrivent en M1 – donc nous n’avons pas la même approche que les programmes gradués précédents – nous ne savons pas, *a priori*, quels sont ceux qui seront aptes à faire de la recherche. Et eux-mêmes se posent des questions sur la recherche. Ils ne savent pas exactement de quoi il s’agit. Nous tenons donc compte de ce point-là.

Et puis, l’autre point important, notre constat, c’est que la formation par la recherche à la recherche, c’est utile aussi pour les étudiants qui ne feront pas doctorat. Ce sera

directement utilisable lorsqu'ils intégreront le monde professionnel. En sciences sociales en particulier, les méthodologies de l'enquête – on est déjà dans un autre programme gradué – c'est utile même quand on ne fait pas de doctorat.

Les réponses que nous apportons étant donné ce constat, c'est que, pour nous, ELSE est un portail parce qu'ELSE doit pouvoir se reposer sur un vivier de doctorants potentiels. Nous nous occupons donc de parcours entiers. Et nous allons proposer, dès le M1, une initiation à la recherche pour pouvoir progressivement repérer les étudiants qui seront les plus aptes à faire de la recherche, et leur proposer, au niveau du M2, un accompagnement à la création d'un projet de recherche. Donc, initiation en M1, et puis, construction d'un projet de recherche en M2.

Il y a actuellement, au cœur d'ELSE, trois parcours de masters : deux parcours en formation initiale et un parcours en formation continue. En formation initiale, ce sont deux parcours d'EEP, le master de Sciences Politiques, parcours Transformations socio-environnementales, le master Politiques Publiques, parcours Politiques de santé et Risques environnementaux. Et en formation continue, dans le Master MEEF, le parcours Éducation, Développement durable, Former et transformer les pratiques.

Les composantes engagées dans ELSE, il y en a trois : l'EEP, l'INSPÉ, qui propose le master en formation continue, et l'OSU, qui contribue à la formation. Et je pense que je ne pourrais pas avoir de meilleure introduction que la présentation d'Isabelle tout à l'heure, je l'en remercie. Et donc, on a aussi évidemment des laboratoires qui sont concernés par ces formations. Il y a toute une série de laboratoires ; pour l'instant, sept : le LIPHA, LAB'URBA, IMAGER, CEDITEC, le CIRCEFT, le LDAR, et l'IRG.

Les partenaires extérieurs maintenant. On envisage différents partenaires institutionnels de différentes catégories : territorial, conseil départemental 94, 77. Vous voyez que nous sommes sur deux localisations essentiellement, donc ville de Créteil et de Fontainebleau, communauté d'agglomérations du Pays de Fontainebleau. D'autres institutions type ADEME, le campus de la transition qui est à côté de Fontainebleau. Des acteurs privés aussi : EcoAct, c'est un cabinet de conseil spécialiste dans les transformations socio-environnementales. Et puis, Patrick SAVIDAN qui est actuellement à Paris 2, mais qui a été porteur d'une version précédente du projet, qui restera impliqué dans notre nouveau projet.

Et puis, pour l'instant, deux partenaires académiques, deux universités. L'Université de Sherbrooke et plus particulièrement le Pôle intégré de recherche Environnement, Santé et Société, qui vient d'être créé chez eux et qui est vraiment sur les mêmes axes

que nous. Ce pôle pourrait être représenté notamment par Gabriel BLOUIN-GENEST. Et puis, l'Université de Lausanne. C'est l'Institut de géographie et durabilité, avec qui nous partageons les mêmes thématiques et qui pourrait être représenté par Sophie SWATON.

Voilà la diapositive la plus importante. Qu'est-ce que fait le programme gradué ? L'idée, c'est de mettre en place d'abord un séminaire général commun aux différents parcours du portail, qui intéresserait à la fois les M1 et les M2 sur des thématiques socio-environnementales, de santé environnementale, de développer ces UE en sciences de l'environnement et en santé environnementale. Et je remercie, encore une fois, Isabelle pour en avoir parlé tout à l'heure.

Ces UE ont déjà été mises en place cette année. C'était, quelque part, l'expérience cette année, la mise en place de ces UE. L'idée est de les dupliquer ou de les mutualiser en partie ou totalement, notamment avec le Master EDD, et de dupliquer et mutualiser d'autres cours aussi qui seraient des cours plus classiques en sciences sociales.

Le cœur aussi du programme, ce sont évidemment les UE méthodologiques : méthodologie des sciences socio-environnementales avec la première partie introductive en M1, et donc, la partie accompagnement à la préparation d'un projet de recherche en M2.

L'idée aussi est, en partenariat avec l'OSU, d'impliquer tous les étudiants dans l'organisation des journées scientifiques de l'environnement, qui ont lieu chaque année. Ce sont essentiellement les activités qui auront lieu pendant le master, même si, une fois qu'on aura des doctorants, nous les impliquerons aussi dans certaines de ces activités.

Et puis, le jury ELSE, à partir de ce vivier d'étudiants, de doctorants potentiels, pourra faire une sélection. Et pendant le doctorat, nous organiserons une école thématique sur le thème des transformations socio-environnementales ; une école thématique qui sera ouverte avec un appel ouvert, qui ne concernera pas seulement les doctorants de l'école. Et puis, on peut prévoir le programme un petit peu plus long terme. Nous pourrions organiser des postes doctorat avec nos partenaires académiques.

Dernière slide sur le calendrier. Les choses se font petit à petit. Il y a déjà l'existant. L'existant, ce sont les M1 des parcours Transformations socio-environnementales et Politiques de santé et Risques environnementaux de l'EEP, qui ont ouvert en

septembre. À la rentrée prochaine, le Master 1 EDD ouvrira. Nous créerons l'UE Méthodologie de la recherche en sciences socio-environnementales au niveau du M2. Nous commencerons par créer cette UE au niveau du M2. Fin 2022-2023, nous organiserons le premier concours pour le doctorat. Et puis, à la rentrée 2023-2024, nous compléterons le programme avec l'ouverture du M2 du parcours EDD, et la création de l'UE Initiation aux méthodologies des sciences socio-environnementales. Je vous remercie.

M. ZIDI.– Merci, Sylvie, pour cette présentation. Est-ce qu'il y a des questions ? Juste peut-être une remarque pour le lancement de ce GP – parce qu'effectivement, il y a un travail en amont assez important à opérer, même s'il y a effectivement du travail qui avait été fait par Patrick SAVIDAN – c'est le fait de pouvoir bénéficier de financements qui existent pour pouvoir inviter des gens de l'extérieur.

Parce que tu as parlé de séminaires, donc j'imagine que c'est aussi faire venir des gens de l'extérieur, mais de le faire dès 2022, dès le début, avant la partie opérationnelle de ce GP puisque, comme tu le sais, que ce soit au travers du BQ-ER, il y a possibilité d'obtenir des financements par le CAC, voire d'utiliser le dispositif des professeurs invités.

Avec Lisa Lou, nous avons regardé les projets BQ-ER et nous nous sommes dit : « C'est vrai que nous avons indiqué que les porteurs de projets pouvaient anticiper sur des demandes qui permettraient de préparer le lancement de ces GP. » C'était simplement une remarque.

Mme THORON.– D'accord. Je note.

M. ZIDI.– Oui. Est-ce qu'il y a des interventions ? Non. Merci encore, Sylvie. Je vous propose de passer au suivant, puisque Philippe FROUTÉ est présent, sur le GP Transitions internationales, avec Jean-Félix.

M. FROUTÉ.– Bonjour à toutes et à tous. Je vous remercie de me donner l'opportunité de présenter ce GP, qui est co-porté avec Jean-Félix, qui est ici, d'EPISEN. C'est International Transitions and the entreprise of tomorrow, donc ITET pour l'acronyme, avec deux composantes : l'AEI International School et EPISEN, et trois laboratoires qui seront aussi partie prenante : l'IRG, le LAEL et le LIPHA.

Le projet scientifique fait écho à pas mal de choses qui ont déjà été abordées. C'est bien l'idée que nous avons, dans la société contemporaine, des grandes transitions

qui sont à l'œuvre, que ce soit au niveau de transitions numériques, digitales, transitions sanitaires, sociétales ou environnementales.

Ce Graduate Program cherche donc à observer comment ces transitions vont impacter les entreprises au niveau international. Cela peut être les multinationales qui vont changer leur mode d'organisation en interne et qui vont contribuer à ces grandes transitions et à leur développement, avec plein d'aspects différents. Jean en parlait ; l'idée est que nous sommes sur quelque chose qui est pluridisciplinaire par nature, à travers la composante AEI dans son ensemble et aussi avec des travaux qui sont portés par EPISEN. Nous nous inscrivons donc dans cette dynamique.

Et l'une des particularités de ce Graduate Program, c'est véritablement de se centrer sur l'impact de ces transitions sur l'entreprise au niveau international. Donc, avec aussi un aspect, c'est que l'AEI International School développe des travaux et des recherches qui sont largement pluridisciplinaires, que ce soit dans le domaine du droit, de l'économie, de la gestion, qui sont aussi en sciences humaines et sociales.

Et nous avons une association avec l'EPISEN, qui est une école d'ingénieur et qui va pratiquer et développer des recherches aussi en sciences dures. Et nous avons donc aussi – comme ça a été évoqué dans d'autres projets – cette association entre sciences humaines et sociales et sciences dures. Nous avons des liens assez naturels entre les axes portés par l'UPEC, notamment « Numérique, Sciences et pratiques », « Santé, société, environnement », et « Transformations sociales, inégalités, résistances ».

Par rapport à l'organisation, là aussi, nous avons des points un peu similaires à ce qui a été proposé. C'est-à-dire que c'est un Graduate Program au niveau du master. L'entrée des étudiants se fait donc au niveau du M1. Et l'objectif est de pouvoir former des chercheurs qui vont contribuer à effectuer des recherches dans ces domaines au sein d'entreprises.

Nous envisageons une première sélection au sortir du L3, avec des étudiants qui pourraient être intéressés par la recherche et qui le manifesteraient – en plus des pièces traditionnelles qui sont utilisées par la sélection – par la rédaction de ce qui pourrait être une sorte de pré-projet doctoral. Au sortir de L3, nous ne sommes pas encore sur des niveaux d'exigence qui sont ceux de l'entrée en thèse, mais c'est un peu pour qu'ils puissent se projeter. L'idée du Graduate Program est ensuite de pouvoir les accompagner vers l'entrée en thèse progressivement.

Nous allons avoir des tronc communs dès le M1 sur la formation à la recherche, avec des cours centrés sur l'épistémologie, des cours sur les méthodologies quantitatives, qualitatives. Et puis ensuite, ce que c'est que de faire de la recherche en droit, en économie, en gestion, comment on va construire un parcours de recherche.

Et puis, une particularité, c'est qu'à côté de ce tronc commun, nous avons différents masters qui vont porter les formations. Les étudiants vont donc converser un ancrage dans des parcours de masters qui peuvent être proposés par l'AEI International School ou chez EPISEN. Ils vont donc avoir une sorte de double compétence, qui va être importante pour leur intégration ensuite au niveau d'entreprises, puisque l'idée est aussi de montrer que les entreprises peuvent avoir un intérêt à recruter des chercheurs et à développer ces thématiques pour se transformer ou accompagner la transformation, et quelles vont être les conséquences dans leur organisation.

À l'AEI International School, nous avons beaucoup de formations en anglais. Donc, là aussi, ce seront des formations en anglais. Et il y a une particularité par rapport à ce recrutement de doctorants, c'est beaucoup plus naturel dans les pays anglo-saxons. C'est vrai qu'en France, on va avoir parfois un peu moins de proximité sur le développement de ces travaux, de recruter des chercheurs et notamment des chercheurs avec une étiquette sciences humaines et sociales. J'en parlerai aussi au niveau des débouchés. Mais cela fait partie de la particularité de ce Graduate Program, de se centrer sur l'entreprise de demain et l'intérêt d'avoir, en son sein, des personnes qui vont avoir des compétences à bac +8.

L'une des particularités également de ce Graduate Program est d'avoir des périodes de stage – stagiaire ; alternant, on n'y est pas encore dans ce schéma, mais pourquoi pas finalement, si on peut le développer ultérieurement. Et donc, la nécessité d'effectuer des stages de recherche en laboratoires et, si possible, à l'international, notamment – je vous le montrerai dans le slide qui suit, mais j'anticipe un peu – grâce à nos partenariats que nous avons développés notamment au sein de l'AEI International School.

Ce stage peut se faire en laboratoire au sein de l'université, mais aussi au sein d'entreprises, avec une évaluation type mémoire de recherche. Et cela va être aussi l'opportunité pour les étudiants de créer des liens et de pouvoir se projeter, construire un projet de recrutement pour effectuer une thèse au sein des entreprises. J'en parlerai après.

Juste un dernier point. Aussi au niveau du M2, l'idée de ce Graduate Program est d'avoir cette ouverture à l'international, et donc d'organiser des séminaires avec des enseignants-chercheurs internationaux. Nous parlions des professeurs invités, donc nous pensions aussi à les mobiliser pour intervenir dans le cadre du Graduate Program, et d'avoir justement cette perspective internationale sur toutes ces thématiques.

Nous avons déjà un peu contacté les différents partenaires. Nous avons un écho qui est très positif. Donc, des partenariats qui pourront être mis en place, que ce soit en Europe, au Canada, au Brésil ou à Taïwan, avec des universités partenaires, là aussi, qui sont des universités technologiques. Nous avons toujours ce lien avec la science dure, et les écoles d'ingénieurs, dans différents domaines, dans différentes institutions.

L'objectif, le principal débouché qui est visé dans le cadre de ce Graduate Program, c'est la recherche et d'essayer de développer la recherche en entreprise. Dans le cadre de bourses CIFRE, puis aussi, si on peut utiliser – pourquoi pas – les contrats doctoraux de droit privé qui permettraient d'avoir des financements, nous pourrions nous orienter sur cette voie. On a un engagement de la composante aussi de financer les allocations en plus du portage qui est proposé par la Direction.

Un comité de pilotage qui va regrouper des membres de l'AEI, des membres d'EPISSE, des membres des différents laboratoires, et des partenaires associés, qui ont déjà été contactés, qui ont répondu plutôt favorablement, chez Enedis, ENGIE, la Société Générale, ou Septodont. Ce qui permet d'avoir justement cet intérêt de la part du monde de l'entreprise et de pouvoir ensuite avoir un accompagnement – c'est aussi l'un des objectifs – international, dans le cadre de co-directions, de co-tutelles de thèses, ou d'avoir une triple direction avec quelqu'un en entreprise et des enseignants-chercheurs. C'est un peu l'objet de ce Graduate Program qui a été proposé, qui est centré sur la transition internationale et qui fait écho avec ce dont nous avons déjà parlé. Je vous remercie de votre attention.

M. ZIDI. – Merci, Philippe. Est-ce qu'il y a des questions ? Merci encore. Je vous propose de passer au suivant. On avait prévu le Graduate Program porté par Daniel GRANDE et Emmanuelle DUBOCAGE, MMER, matériaux, entrepreneuriats.

M. GRANDE. – Bonjour à tous. Merci à Mustapha pour cette invitation à présenter ce Graduate Program, qui est né d'un double constat : le besoin de mieux structurer – ou de structurer tout court – l'enseignement en science des matériaux à l'UPEC, ainsi

que le fait que les étudiants en master en chimie, en science des matériaux, en physique, quand ils font une thèse, et puis ensuite, quand on poursuit dans la recherche – comme ça a été mentionné par Jean-Luc – on doit faire appel de plus en plus à des appels à projets, aller chercher des financements, rédiger des projets, aller vers le monde de l'entreprise, le monde de l'industrie.

Et malheureusement, on s'aperçoit que nous sommes assez désarmés, nous n'avons pas de formation en management, en gestion de projets. Et donc, quand j'en ai parlé à Simon, il a trouvé que c'était une bonne idée et il m'a mis en contact avec Emmanuelle DUBOCAGE, la Directrice de l'IRG. Quand on a échangé ensemble, c'était comme un clic, comme un LEGO, nous avons très bien matché.

M. ZIDI.– J'allais dire « coup de foudre ».

M. GRANDE.– Tu me l'as enlevé de la bouche.

M. ZIDI.– Comme dit Alexandra, réaction chimique.

M. GRANDE.– Laurence, tu es autorisée à lui répéter. Non, mais disons qu'elle était très enthousiasmée. Et du coup, voilà comment est né le Graduate Program. Je tenais à préciser la genèse du Graduate Program parce que cela permet de comprendre sa construction.

Effectivement, MMER, c'est pour l'acronyme anglais ; la traduction en français, c'est Matériaux du futur et gestion des risques entrepreneuriaux. Nous visons un programme international avec des cours, au niveau du master, en anglais. Il est interdisciplinaire, évidemment, puisque nous ambitionnons de donner une double compétence en sciences dures et en science de gestion. J'ai beaucoup apprécié la notion qu'a développée Isabelle d'interdisciplinarité radicale ; là, on est en plein dedans.

Il est inter-composantes et il est inter-laboratoires. Je vais détailler un petit peu cela. L'objectif est de former des chimistes, mais au sens large, parce que c'est un peu restrictif finalement. C'est la chimie avec ses interfaces naturelles que sont la physique, la mécanique, la biologie et l'ingénierie, avec une double compétence en management.

Les cours seront accés selon trois piliers qui reprennent un petit peu le type de matériaux, les recherches qui sont développées essentiellement à l'ICMPE, mais pas

uniquement. Ce sont des thèmes que l'on retrouve dans d'autres laboratoires de l'UPEC :

- les matériaux pour les structures et énergies, associés aux gestions de risques financiers et humains ;
- les matériaux pour le développement durable et environnemental, avec toujours cette association à la gestion des risques ;
- les molécules et matériaux pour la santé avec un lien fort avec la gestion des risques humains.

Le projet est porté par l'ICMPE et l'IRG, avec comme partenaire le laboratoire MSME et le CERTES, puisque ce sont des laboratoires qui travaillent aussi dans le domaine des matériaux et dans ces thèmes. La composante porteuse est la FST, et évidemment, la composante secondaire est l'IAE Gustave Eiffel pour l'IRG. Et j'ai mentionné également l'IUT Créteil/Vitry puisque le CERTES y est rattaché. Nous répondons donc pleinement aux problématiques de l'axe SSE de l'UPEC.

Ce que nous voulons, c'est un parcours diplômant d'excellence au niveau du master 2 pour commencer. Quatre formations sont concernées : le master Chimie et le master Sciences et Génie des Matériaux – les responsables de ces deux masters sont des professeurs de l'ICMPE – le master Énergie, dont le responsable est Gilles LEFEBVRE du CERTES, et le master Génie industriel – c'est Thibault LEMAIRE de MSME.

Deux champs de formation sont concernés, dont les sciences de l'ingénieur et technologies, comme *major*, donc formation majoritaire. On prévoit 200 heures dans le domaine des différents types de matériaux selon les trois piliers que j'ai mentionnés précédemment. Je ne vais pas rentrer dans les détails ici, je fais court. Et également la compétence en management, en administration d'entreprise, à partir de cours issus du master Management et Administration des Entreprises, pour 50 heures, avec un module de formation à la méthodologie de rédaction d'un mémoire managérial. Nous prévoyons, en fin de M2, un stage classique de cinq à six mois en science des matériaux, mais avec un long mémoire pour valider les connaissances en gestion.

En ce qui concerne le programme doctoral qui sera lancé en parallèle à partir de 2022, potentiellement, deux écoles doctorales sont associées et concernées : SIE pour la partie sciences et matériaux et OMI pour la partie gestion. J'ai rappelé les trois allocations doctorales, qui seraient pleinement financées par l'UPEC, sur fonds propre.

L'idée est justement de tirer profit des partenariats extérieurs que nous avons noués et qui vont être confortés dans les mois qui viennent, avec le LabEx MMCD d'une part qui est porté par I-SITE FUTURE de la ComUE Paris-Est Sup, dans lequel l'ICMPE et le MSME sont des laboratoires fondateurs et des partenaires forts. On pourrait aussi bénéficier de demi-financements de thèses par exemple. L'idée est, à partir des trois allocations, peut-être d'en faire plus de trois, si on divise les financements.

Au niveau de l'international, le master Chimie a un partenariat avec l'Université de Sherbrooke, au Canada. Au niveau de la recherche, nous avons un partenariat fort avec l'Université de Maribor en Slovénie, et avec l'Université de Bayreuth en Allemagne. Ce sont des choses que nous voulons valoriser et développer.

Au niveau des collectivités territoriales, nous avons pensé au Grand Orly Seine Bièvre, mais à voir comment exploiter cela. C'était une discussion que j'avais eue avec le SAPAS à un moment donné. Mais je n'ai pas encore creusé. Et puis, sur les partenaires socio-économiques, nous avons contacté Enedis. On est sur le point de contacter Eiffage – et je remercie Florence pour le contact qu'elle nous a donné – et puis, SUEZ également.

Le comité de pilotage, nous l'avons constitué : Jacques MOSCOVICI en tant que doyen de la composante porteuse, Rémi BOURGUIGNON qui est Directeur adjoint à l'IAE pour la communication et les relations extérieures. Le Graduate Program sera coordonné par Emmanuelle et moi-même. Et ensuite, nous avons pris des représentants des deux laboratoires d'une part, et puis, chaque responsable des quatre masters principaux concernés, ainsi qu'un représentant d'un partenaire industriel, Philippe ANDRÉ d'Enedis, qui a accepté de faire partie du comité de pilotage. Nous sommes donc en phase de lancement, et nous allons aller crescendo en 2022. Je vous remercie.

M. ZIDI.– Merci, Daniel, pour cette présentation. Tu as prononcé du conditionnel concernant les allocations. Non, ce n'est pas du conditionnel. Il y a bien trois allocations.

M. GRANDE.– Non, mais c'était pour les demi-financements. Oui, ça, je sais bien. Mais ce que j'aimerais, c'est, plutôt que d'en avoir trois, essayer d'en avoir six, si on a des demi-financements.

M. ZIDI.– Oui, effectivement, cela multiplie par deux avec les demi-financements.

M. GRANDE.– Voilà, c'est cela.

M. ZIDI.– Merci. Est-ce qu'il y a des interventions, des questions à poser à Daniel ? Non. Merci, Daniel, encore une fois. Je vous propose de basculer sur des présentations ; pour la première, cela va se faire en hybride, si j'ai bien compris, Lisa Lou, puisqu'on a Arnold qui est présent de FSEG, et Yacine AMIRAT qui est en distanciel pour le Graduate Program Intelligence artificielle, l'avant-dernière au niveau des présentations aujourd'hui. Yacine se connecte. Bonjour, Yacine. C'est Yacine qui commence la présentation.

M. AMIRAT.– Est-ce que je peux voir les transparents ? Comme ça, ça m'aidera à commenter. Vous m'entendez bien ? Je peux commencer ?

M. ZIDI.– Vas-y, tu peux commencer.

M. AMIRAT.– Très bien. Bonjour à toutes et à tous. Désolé de ne pas pouvoir être présent parmi vous. J'ai une réunion en parallèle. Arnold et moi, nous allons vous présenter un peu le contenu du Graduate Program. Nous allons essayer d'être les plus concis possible.

En quelques mots, la genèse de ce projet. Au départ, il y avait deux projets qui avaient été proposés, l'un en lien avec la santé et la ville, et puis, un autre autour de la bio imagerie. L'UPEC nous a demandé de fusionner les deux projets en un seul. Et puis, en septembre, il y avait une volonté de la Direction de l'UPEC de créer un sous-parcours spécifique en sciences humaines et sociales et sciences économiques. Cela a donc donné lieu à la proposition des deux parcours.

Pour ce Graduate Program, nous avons pas mal travaillé. Nous nous sommes beaucoup réunis par nos comités restreints. Puis, nous avons travaillé également l'harmonisation des deux parcours avec Arnold. L'un des deux parcours est orienté Santé, Ville et Environnement, et va s'adosser fortement au Master IA2S, et puis, le parcours SEJS (Sciences économiques, juridiques et sociales), lui, va s'adosser sur le Master MASERATI, l'objectif étant de ne pas recréer des cours de zéro pour ne pas surcharger les collègues qui sont déjà fortement surchargés, et de mutualiser un maximum d'enseignements avec les master existants.

Je vais vous présenter le parcours SVE, que nous avons monté avec Stéphane JAFFARD et Julien CALDERARO, qui est médecin au CHU Mondor et membre de l'IMRB. Concernant ce parcours, l'objectif est de former des étudiants nationaux et internationaux de haut niveau, avec des recrutements basés sur des critères d'excellence. Donc, les former en IA et principalement dans deux sous-domaines

courants de l'IA : l'IA symbolique orientée connaissances, qui est basé sur le raisonnement logique automatisé, et puis, l'IA orientée données, qui repose plus sur ce qu'on appelle l'apprentissage artificiel, l'apprentissage automatique.

L'objectif est quand même d'attirer les étudiants à haut potentiel, de niveau M1 ou M2, qui sont dans les domaines SLIC ou Sciences pour l'ingénieur, et en maths appliquées. Et nous avons également prévu un parcours spécifique pour les médecins et biologistes. Le diplôme qui sera délivré à l'issue de la formation sera un diplôme de l'IA2S avec une formation sur 12 mois, comme c'est le cas actuellement, et puis, un certificat Graduate Program avec une attribution d'un certain nombre de crédits, avec cette fois-ci, une formation étendue à 18 mois.

Cette offre sera proposée pour pouvoir travailler sur un projet, non pas sur cinq, six mois, mais plutôt sur une année en vue de poursuivre en thèse et de faire un travail de recherche un peu plus abouti. Les effectifs visés concernant ce parcours sont entre 16 et 20 étudiants par an.

Ici, vous avez la maquette pédagogique du parcours. Je ne vais pas la détailler. Je vais juste vous indiquer les grandes lignes. Nous avons un bloc d'UE que nous allons appeler Fondamentaux, avec de la programmation Python, Opta stats, de l'analyse de signal, des techniques d'optimisation. Un deuxième groupe d'UE qui est en fait le cœur de la formation, avec une UE autour de la représentation des connaissances et du raisonnement automatisé, une UE autour de l'apprentissage statistique, et une autre autour de l'apprentissage automatique avancé et des concepts de l'IA augmentée.

Nous avons également une UE 3 Approfondissement, études de cas, puisqu'on va créer des sous-parcours en visant des domaines qui sont (inaudible 02 :36 :01), par exemple la santé et la médecine du futur, et puis, la ville et l'environnement.

Pour ce qui est des domaines santé et médecine du futur, nous avons des UE d'approfondissement en robotique, et puis, autour des technologies pour l'IA et la base de données avec des études de cas orientés vers la robotique, l'IA au service du handicap, et l'IA et la robotique au service de la dépendance liée au grand âge.

Il y aura un parcours spécifique médecins, biologistes avec des UE qui pourraient également intéresser des étudiants de formation STIC ou SPI en général, avec des approfondissements par des modules imagerie médicale, et des études de cas spécifiques autour des biomarqueurs et de la cancérologie.

Pour ce qui est du volet Ville et Environnement, nous avons prévu des études de cas autour du projet Citylab, et des mobilités urbaines. Il y aura donc des collègues de (inaudible 02 :37 :30) qui interviendront pour assurer ces séminaires d'approfondissement : bâtiment et habitat éco-intelligent, chimie des matériaux, et puis, véhicules autonomes. La liste de ces études de cas n'est pas exhaustive et elle peut, en fonction des besoins, changer d'une année à l'autre.

Ensuite, nous avons prévu une UE Séminaires thématiques pour sensibiliser les étudiants aux aspects économiques, juridiques, sociaux et même éthiques autour de l'IA, une UE Conduite de projet, et puis, un projet encadré d'initiation à la recherche. Voilà pour ce qui est de la maquette pédagogique du parcours SVE.

Nous nous sommes imposé comme contrainte d'avoir une mutualisation maximale avec les enseignements existants du Master IA2S. Nous ne sommes pas rentrés dans les détails des heures, mais juste pour vous donner une idée, nous sommes environ à 50 % d'heures mutualisées. Il y a également des UE mutualisables avec l'autre parcours que va vous présenter Arnold dans un instant. Nous avons pris en compte cette nécessité de mutualiser au maximum les enseignements existants pour les raisons que j'ai évoquées précédemment.

En termes de poursuite d'études et de débouchés professionnels, le Graduate Program prépare les étudiants à une poursuite d'études en thèse de doctorat académique ou bien en entreprise, dans le cadre d'une thèse CIFRE, dans les domaines de l'IA et de la science des données.

Il y a actuellement de très nombreux débouchés professionnels dans ce domaine, avec des métiers, je ne dirais pas nouveaux, mais certains ont tendance à être considérés comme nouveaux. On peut trouver, à l'issue de cette formation, un poste d'ingénieur recherche et développement dans l'IA, on peut être chef de projet, data scientist, data ingénieur, data analyst, data miner, ingénieur en apprentissage statistique, consultant aussi.

L'expertise qui va être acquise à l'issue de la formation permettra de donner cette possibilité aux étudiants. Mais pour être consultant, il faut avoir un peu plus de bouteille et d'expérience professionnelle. Et enfin, il est tout à fait envisageable que les étudiants, à l'issue de leur formation, puissent créer leur propre entreprise dans le cadre d'incubateurs ou de pépinières d'entreprises.

Les composantes formations et laboratoires concernés sont les suivants – les laboratoires, vous les avez sous les UE – LISSI, LAMA, IMRB, BIOTN, l'ICMPE. LAB'URBA et LISA, j'ai marqué « à vérifier », il faut donc confirmer avec ces laboratoires comment ils pourraient éventuellement intervenir dans les études de cas. Les composantes et structures concernées, il y a l'IUT Créteil/Vitry, l'UFR Sciences et Technologies, l'IUT Sénart-Fontainebleau, l'UFR de Santé, l'EPISEN, l'Institut universitaire du Handicap, le CMQ « Santé, autonomie, bien vieillir », et puis la Chaire handicap. Vous avez ici la liste des formations concernées, les adossements de ce parcours SVE.

En termes de partenaires côté Paris-Est, nous avons le (inaudible 2 :42 :20) qui est un laboratoire de l'UGE. Puis, l'I-SITE FUTURE et puis, l'I-SITE avec mes collègues qui sont enseignants-chercheurs à l'I-SITE. Et puis, d'un point de vue académique, et de partenariats académiques internationaux, nous avons un certain nombre de laboratoires avec qui nous avons l'habitude de travailler, et qui devraient intervenir dans cette formation, notamment à travers les séminaires pour l'étude des cas.

Pour ce qui est des partenaires socio-économiques, nous avons quelques entreprises qui ont donné leur feu vert pour participer à ce Graduate Program, comme Altran, Atos (inaudible 2 :43 :13), Aéroports de Paris, Workpoint, le CHU Mondor, bien évidemment, l'hôpital Albert-Chenevier, et puis, une jeune entreprise qui s'appelle (inaudible 2 :43 :24). Et puis, il y a également les agences sanitaires : l'Anses, l'Inserm, Santé Publique France, etc. Je passe la parole à Arnold, que je remercie au passage pour ce que nous avons fait ensemble.

M. VIALFONT.– Merci, Yacine. Je serai un peu plus rapide puisque les éléments principaux sont, d'une certaine manière, déjà présentés. Simplement, la partie dont il est question ici se rapporte effectivement aux sciences économiques, juridiques et sociales, avec l'idée effective de former des étudiants de haut niveau également dans les domaines économiques, juridiques et sciences sociales à travers deux prismes là aussi : l'IA par apprentissage automatique essentiellement utilisée en économie, ainsi que les méthodes formelles appliquées au droit et aux sciences politiques.

L'objectif est d'attirer des étudiants au niveau L3 et au niveau M1, sachant que le public visé est composé d'informaticiens, génie informatique, des personnes qui ont fait maths appliquées ou sciences économiques, et qui, pour certains, n'ont pas encore la culture associée aux disciplines dont il est question.

Et de fait, on a besoin de deux années de formation dans le cadre de cette branche du Graduate Program avec un double objectif. Tout d'abord, les mener jusqu'à la

thèse d'IA appliquée disons – parce que ce n'est pas forcément chez nous qu'on pourra être créateurs d'IA au sens complet du terme – en s'appuyant notamment sur des alternances ciblées de recherche en entreprise durant le master. Elles permettront, en même temps, aux étudiants d'avoir la possibilité de débouchés professionnels directement à la sortie du M2, soit dans les domaines de data science ou de data ingénierie dans le cadre du master MASERATI, et pour deux autres branches, juriste ou politiste compétent en IA, voire au champ de la legaltech. L'idée est de former des personnes qui n'avaient pas encore vu les domaines économiques, juridiques et sociaux dans le cadre de deux années de formation, un petit peu dans un complément de ce qui a été présenté plus tôt par Noé et Pierre.

Nous avons trois master associés à ce GP IA-SEJS. MASERATI pour la partie Sciences économiques, parcours data science. En droit, c'est droit du numérique, parcours informatique et droit. En sciences politiques, c'est Politiques Publiques, parcours Transitions Numériques et Territoires, avec un effectif visé par année de 10 à 12 étudiants en régime de croisière.

Je ne vais pas détailler, mais sur chaque année, nous avons une structure qui est assez proche de celle qu'on a vue avant justement, avec une verticale d'outils, et ensuite, avec une application effective au champ de la logique, de l'algorithmie, de l'analyse de données et de l'IA, avec des enseignements de spécialité pour chaque master adossé, avec l'idée qu'en M1, on fait 3/5^{ème} d'IA et 2/5^{ème} de spécialité. Dans le cadre de MASERATI, ça inclut notamment un mémoire qui doit être avec une dominante économique.

Et dans le cadre du M2, un renversement des proportions : 2/5^{ème} en IA et 3/5^{ème} de spécialité, avec toujours cette approche programmatique, et probabilités, statistiques et outils de calcul divers et variés, ainsi que des méthodes un peu plus avancées d'IA pour pouvoir ensuite faire des approfondissements études de cas, notamment dans le mémoire professionnel qui est à réaliser, par exemple dans MASERATI, dans le cadre du M2 dès aujourd'hui. Le M2 étant en alternance, l'idée est justement d'amener les étudiants à réaliser leurs alternances dans des entreprises et de mener des mémoires professionnels dans le cadre de cette année, avec l'objectif de faire une thèse en IA appliquée, comme on l'a dit.

L'objectif – Yacine l'a dit clairement – c'est de ne pas créer des cours, de mutualiser au maximum. Les proportions, c'est 90 % – peut-être un peu plus – de mutualisé. Une partie intra-master de spécialité, mais aussi une partie inter-master de spécialité,

notamment pour ce qui est des méthodes de l'IA. Ce sera un cours qui sera commun autant que possible, bien sûr, avec les contraintes d'organisation effective des enseignements. Et des parties Séminaires thématiques qui seront partagées entre ces différents masters de spécialités.

C'est un Graduate Program qui vise à être assez pluridisciplinaire : l'IUT de Créteil/Vitry, la FST, l'IUT de Sénart-Fontainebleau, la FSEG version 2.0 *a priori* lors de la rentrée 2022, l'EEP et la faculté de droit. Les laboratoires sont cités en dessous, avec le CEDITEC et l'IRG à confirmer.

Les partenaires sont sensiblement les mêmes avec des agences – notamment le Barreau de Paris, France Stratégie – qui sont associées aux différents masters de spécialité dont on a parlé. Voici donc pour la partie du GP IA. Si vous avez des questions.

M. ZIDI.– Merci, Arnold et Yacine. Est-ce qu'il y a des questions ? Non, *a priori*, il n'y a pas de question. En tous les cas, merci pour votre présentation. Merci, Yacine, à distance.

M. AMIRAT.– De rien.

M. ZIDI.– À bientôt. De toute façon, la construction continue, encore une fois, avec cette échéance de septembre prochain. À bientôt. Au revoir.

M. AMIRAT.– À bientôt. Au revoir.

M. ZIDI.– On en arrive donc à la dernière présentation. Il s'agit du Graduate Program Patrimoines. C'est Anne RAFFARIN qui est en distanciel, en espérant que ça marche.

Mme RAFFARIN.– Oui, bonjour.

M. ZIDI.– Bonjour, Anne. Tu es connectée. On te voit à l'écran. Qui est-ce qui passe le diaporama ?

Mme DUIPUS.– Je vais le passer.

M. ZIDI.– C'est Lisa Lou qui va donc passer le diaporama.

Mme DUIPUS.– Il n'y en a pas.

M. ZIDI.– Il n'y en a pas. Il n'y a pas de diaporama, c'est bien ça, Anne ?

Mme RAFFARIN.– Pas de diaporama.

M. ZIDI.– Pas de diaporama. Il s’agit donc de présenter ce Graduate Program – en tous les cas, pour ses objectifs généraux ; nous n’allons pas rentrer dans le détail aujourd’hui. Puisqu’il n’y a pas de diaporama, tu as tout de suite la parole et nous échangerons ensuite.

Mme RAFFARIN.– Pour ce Graduate Program, nous sommes deux porteuses de projet : Nathalie GOROCHOV qui est Professeure d’histoire médiévale au département d’histoire, qui est rattachée au laboratoire de recherche du CRHEC, et moi qui suis Professeure de latin au département des Lettres et co-Directrice du LIS, laboratoire Lettres, Idées, Savoirs. Et nous sommes également partenaires de l’INSPÉ puisque nous travaillons avec Florence COLIN qui est coordinatrice pédagogique du M2 MEEF de préparation au CAPES de documentation.

C’est un projet de formation à la recherche sur le cycle master–doctorat, qui est centré sur la notion de Patrimoines au pluriel, au sens où nous voudrions interroger la notion et l’étudier en contexte, qu’il s’agisse de patrimoine monumental ou de patrimoine livresque, de patrimoine matériel ou de patrimoine immatériel.

Nous souhaitons confronter les temps et les supports très anciens conservés dans des archives ou dans des musées, des monuments, aux apports contemporains, conservés sur des supports nécessairement différents, peut-être plus virtuels, peut-être plus périssables. Il faudra, de toute façon, examiner tout cela de très près.

Ce projet suppose l’introduction d’enseignements qui ne sont pas à proprement parler assurés dans les deux masters recherche dans lesquels seront inscrits principalement les étudiants du Graduate Program – j’y reviendrai tout à l’heure – le master d’histoire européenne comparée et puis, le master LDF (Littératures, Discours, Francophonies).

Ces enseignements sont l’histoire de l’art, l’histoire du livre ancien, l’histoire des bibliothèques. Il faudra ajouter des langues anciennes, et travailler sur les supports de l’écrit aussi avec certaines sciences auxiliaires comme la codicologie, la papyrologie, la paléographie. Et puis, bien sûr aussi, pour l’aspect très contemporain, les humanités numériques, du moins, certains outils précis qui sont inclus dans cette appellation encore un peu vague, sur laquelle nous travaillons justement avec des spécialistes d’humanité numérique qui nous orientent sur ce sujet.

Et d’ailleurs, je précise que nous avons eu, hier matin, la première réunion du comité de pilotage du Graduate Program. En parlant avec nos partenaires – et notamment

quelqu'un qui est conservateur aux archives nationales, avec le Directeur du Château Musée de la Renaissance à Ecoen, également avec quelqu'un qui travaille à la BnF sur le projet data BnF, et puis, avec encore d'autres personnes ; nous n'avons pas tout à fait terminé nos consultations – nous avons déjà vu se dégager des attentes, des besoins, des manques qu'éprouvent ces professionnels, notamment en termes de médiation patrimoniale. C'est-à-dire donner accès, au sens le plus ouvert mais également le plus exigeant, à des patrimoines de natures diverses. Il y avait donc ce premier aspect : la médiation patrimoniale.

Et puis, il y a également la création de contenus, la création de savoirs par des outils, en l'occurrence qui relèvent des humanités numériques, qui permettent d'enrichir, de documenter, de mettre en contexte et de présenter de façon, non pas naïve ou anecdotique, mais véritablement documentée. Et c'est là que des étudiants de masters recherche apportent tout leur savoir et toute leur valeur ajoutée.

Nos consultations ne sont pas terminées. Nous avons encore des contacts à prendre avec la Directrice du Musée de Cluny par exemple, la Directrice du Château de Fontainebleau qui se dit très intéressée, et quelques autres. Nous avons eu des réunions également avec la Présidence dans le cadre de la fondation UPEC, et nous avons bien compris que nous devons également nous mettre à la recherche de financements complémentaires, ce qui a déjà commencé d'ailleurs. Et donc, sur des projets précis, des besoins précis, nous pourrions avoir, non pas exactement comme partenaires, mais comme co-financeurs, des institutions, des entreprises avec lesquelles nous pourrions avoir des affinités intellectuelles et éthiques.

En termes d'organisation, ce supplément au diplôme ouvrira en septembre 2022, pour le M1 en tout cas. Le volume total des deux années M1-M2 ne doit pas représenter plus de 400 heures, ce qui, en temps de travail équivalent hebdomadaire, représente 7 à 8 heures. Mais il n'est pas question de faire venir tout le monde à l'UPEC chaque semaine. Nous prévoyons donc de travailler sur un rythme d'ateliers, de sessions intensives, d'école d'été ou de stages de pré-rentree – pourquoi pas – à des moments où l'université n'est pas trop occupée, pour ne pas aggraver les problèmes de locaux.

Ce supplément sera, je l'ai dit, proposé en option aux étudiants qui le souhaiteront, et qui, de ce fait, auront un supplément au diplôme, supplément pour nous aussi, les enseignants, qui feront ces cours nécessairement en plus, de façon complémentaire. Nous n'excluons pas la possibilité d'ouvrir certains modules en formation continue.

Mais notre priorité est vraiment la formation initiale. Voilà, très rapidement, ce que je peux dire. Je ne sais pas si le cadre général que j'ai présenté convient.

M. ZIDI.– Tout nous convient, Anne. Ne t'inquiète pas. Est-ce qu'il y a des questions ? Il s'agissait, dans cet exercice, d'informer la communauté, au travers du CAC, de l'état du projet. De toute façon, nous serons amenés à nous revoir parce que le processus de construction, encore une fois, va se poursuivre jusqu'à septembre, même s'il y a cette échéance du mois de mai pour la CFVU.

Le calendrier a été revu pour le Conseil d'administration – je le dis à tout le monde. Pour la partie financière, ce sera plutôt après les vacances de Noël, au CA de janvier ou février, on verra si cela est possible. De toute façon, c'est un travail avec les services, avec les spécialistes financiers. Là, il s'agissait simplement de donner des informations peut-être un peu plus précises que celles que nous avons déjà données, dans le passé – parce que nous ne sommes pas tous spécialistes des contenus présentés. Ton intervention a en tous cas été claire.

Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques des élus ou invités? Non, il n'y a pas de question pour le moment. Il y en aura peut-être un peu plus tard. En tout cas, merci, Anne, pour ton intervention. À bientôt. Au revoir.

3.3 Examen des dossiers du BQ-ER vague 1 et approbation des budgets alloués

M. ZIDI.– Il est 17 heures 08. Je vous propose de terminer ce CAC sur le dernier point de l'ordre du jour, mais ça ne devrait pas être très long. Il s'agit de l'examen des dossiers du BQ-ER vague 1. Ces dossiers que nous avons reçus au nombre de sept ont été examinés par le GT du CAC plénier il y a une dizaine de jours. Nous avons donc pu tous les examiner en amont du CAC.

Ce qui est projeté ici, c'est une synthèse de ces dossiers – je vais quand même les résumer pour que nous soyons tous au même niveau d'informations – et les propositions que fait le GT au CAC pour les financer ou non, même si c'est plutôt les financer puisque, si on examine le tableau, il n'y a aucun dossier qui ne serait pas soutenu. En tout cas, dans la proposition faite par le GT.

Pour rappel, au niveau budgétaire, l'université et le CA a voté un budget de 100k euros pour le BQ-ER, et se rajoute à ces 100k euros, toujours dans le cadre du BQ-ER, un budget de 25K euros que nous serons amenés aussi à répartir au travers d'un

appel à projets BQ-ERI, à savoir pour des projets internationaux. Ce sera lors de la vague 2 d'AAP qui sera lancée fin mars.

Pour cette vague 1 qui concerne le BQ-ER traditionnel, sachant que nous ne pouvons pas anticiper sur ce qui va se passer pour la vague 2, nous avons reçu sept projets avec des demandes financières cumulées qui correspondent à une somme de 55 000 euros, donc un peu plus de la moitié du budget qui est alloué pour ce BQ-ER.

Sur ces sept projets, le premier – justement, nous venons de finir avec la présentation d'Anne – concerne ce Graduate Program. En tous les cas, c'est lié à ce Graduate Program puisque l'intitulé du projet est Patrimonialiser textes, lieux, objets : Vulnérabilité et permanence des supports. Il s'agit, au niveau de ce projet, d'une demande de financement d'une journée d'études qui sera consacrée à ce sujet, aux différentes formes, d'ailleurs, du patrimoine partant du haut du Moyen-Âge jusqu'à nos jours.

La demande est une demande de 1 300 euros sur un budget total de 2 200 euros. Les co-financements apparaissent clairement dans le dossier. C'est 900 euros. Ce n'est donc pas une demande importante pour ce projet. Nous vous proposons de le soutenir, sachant que, tous les projets – en tous les cas, ceux qui sont liés aux axes stratégiques – ont aussi été examinés par les axes stratégiques et leurs comités d'animation. Pour celui-là, c'est l'axe NSP qui était concerné, qui avait donné un avis favorable.

Et les experts qui ont été désignés au niveau du CAC ; le premier a répondu qu'il n'était pas du domaine donc il était difficile de l'évaluer, et il n'a pas donné d'avis sur cette journée. C'était simplement un commentaire en tant que tel. Alors que le deuxième, lui, a été un peu plus loin dans l'expertise, puisqu'à la fin, il a conclu avec une note A dans ce dégradé descendant de notation de A+ à E-.

Ce n'est donc pas un projet qui nous a posé problème lors du GT. Nous vous proposons de le financer à hauteur de la somme demandée, à savoir 1 300 euros. N'hésitez pas à intervenir, à me couper si vous avez des questions ou des remarques. Nous pouvons toujours les reprendre dans le détail, mais là, j'essaie de faire une synthèse de ce qui nous a été transmis. Pour que les choses soient claires, on est bien autour de l'axe stratégique que nous avons vu tout à l'heure impliquant la composante LLSH, les laboratoires LIS et CRHEC associés.

Pour le deuxième projet, plusieurs composantes impliquées : INSPÉ, SESS-STAPS, LLSH et encore INSPÉ d'ailleurs avec trois laboratoires, le CHREC, IMAGER et le LIRTES. Le projet consiste à l'organisation de journées d'études au mois de juin 2022 où il s'agit d'explorer des dynamiques féministes et LGBT, et leur effet à partir de recherches empiriques et de retours d'expériences pour mieux saisir – je lis tel quel – ce qui se joue dans les établissements scolaires.

Ce projet – avant de voir la partie financière – a été examiné par les comités d'animation de deux axes stratégiques : TIR et SPEF. Les deux comités ont donné des avis favorables. Concernant l'expertise du CAC ; deux experts ont été nommés. L'un des deux n'a pas répondu, il n'y a pas eu de retour. L'autre a donné la lettre A en considérant que c'était un beau projet.

Les sommes pour ce projet, dont le coût global est de 6 200 euros, correspondent à 4 100 euros en cofinancement, et la demande qui est faite au CAC, c'est 2 100 euros. Ce qui est proposé, c'est de partir sur un soutien de cette somme de 2 100 euros. Voilà pour le deuxième projet.

Troisième projet que nous avons l'habitude d'examiner en CAC, il s'agit de la Convention citoyenne étudiante numérique et sociétés qui implique plusieurs composantes (l'EEP, l'IUT Sénart-Fontainebleau, EPISEN, Droit, IAE) avec plusieurs laboratoires (LIPHA, LACL, MIL, IRG). Je ne précise pas les noms des porteurs. Ils sont affichés.

Il s'agit d'organiser, avec l'appui du *Living lab* Algopo, que nous avons déjà soutenu, en septembre 2022, la deuxième Convention citoyenne étudiante. Pour le lieu, je ne sais pas. C'est à l'UPEC de toute façon. Nous verrons à quel endroit. Ce projet a aussi été examiné par les deux axes stratégiques concernés, à savoir SSE et NSP ; avis favorables pour les deux. Pour l'expertise du CAC, dans la même configuration que précédemment, deux rapporteurs avaient été désignés ; il n'y en a qu'un qui a répondu, qui a donné la lettre A, donc un très bon avis. L'autre, il n'y a pas eu de retour malgré les relances de Lisa Lou et du SAPAS.

Nous avons lu ce projet attentivement, parce que la somme demandée était de 19 000 euros sur un budget global de 38 000 euros, avec un cofinancement de 19 000 euros. Ce qui a interpellé le GT, en regardant de plus près le dossier, c'est qu'il y avait un manque de clarification dans l'organisation même du dossier, en particulier sur le nombre de personnes concernées, le type de public, le détail des dépenses – parce

qu'en examinant les fiches financières - et les objectifs de la recherche qui n'apparaissaient pas clairement, alors qu'on est dans le cadre du BQ-ER.

Vous me corrigez ceux qui étaient là au GT, Roberto, Marina et Alexandra. Pascal aussi, qui était également présent. J'ai essayé de synthétiser. En regardant les fiches financières et ce qu'on pouvait financer et qui est proposé, c'est un financement de 7 000 euros sur les 19 000 euros demandés pour ce projet de Convention citoyenne.

Ensuite, pour le quatrième projet intitulé Transformations numériques et vulnérabilités, plusieurs composantes aussi concernées : EEP, Santé. Deux en fait, parce que le EUR-LIVE, ce n'est pas une composante. Laboratoires LIPHA et IMRB. Il s'agit d'organiser un séminaire transdisciplinaire enseignement-recherche autour des transformations numériques et vulnérabilités au printemps 2022.

Sur ce projet, les axes stratégiques NSP et SSE ont fourni des avis favorables. Il n'y a pas eu de problème de ce côté-là. Par contre, pour les experts du CAC, comme vous pouvez le constater, il s'agit d'un projet qui n'a pas été bien évalué, les deux experts ont donné une note de C. C'est donc quand même assez mitigé. Pourquoi ces C - que les choses soient claires ? Il y avait peu d'informations, de manière générale, dans le projet, dans la fiche. Je rappelle tout de même que ce ne sont pas des fiches très compliquées à remplir et qu'il s'agit de fournir un minimum d'informations pour l'examen du dossier. C'était donc un manque général.

Également, une question qui a été posée: pourquoi il n'y a pas de financement de la part de la faculté de santé ?. Et puis, quand on examine la fiche financière, pour les frais de communication, nous les avons trouvés importants et pas nécessairement justifiés, même pas du tout d'ailleurs. Cela intégrait des éléments qui étaient effectués en interne, donc nous avons du mal à comprendre pourquoi nous avons besoin de les financer.

Il y avait aussi des équipements non finançables parce que c'était au-delà de 800 euros. Pour rappel, nous sommes sur du budget de fonctionnement. Il n'y avait pas d'informations également sur les intervenants, sur leur nombre, etc. Globalement, c'était un dossier qui n'était pas très bien ficelé.

Il ne s'agit pas de décourager la communauté et les collègues. Nous avons quand même fait ressortir de la demande, cette possibilité de financer une partie, qui correspondrait à un budget de 3 000 euros sur les 9 000 euros demandés. C'est ce qui est proposé par le GT.

Pour le cinquième projet, il s'agit d'un séjour d'études et de recherche pour des étudiants de l'ISBS à l'étranger, au Maroc, sur la caractérisation des matériaux complexes. C'est un séjour, d'ailleurs, qui avait déjà eu lieu il y a quelques années. Alexandra, tu peux me le confirmer. Là, il s'agit de refaire la même chose avec visites d'entreprises, laboratoires, cours communs et des travaux recherche et développement communs avec les chercheurs de là-bas, et des étudiants de là-bas.

Les composantes impliquées sont EPISEN, SESS-STAPS, laboratoires CERTES et BIOTN. Aucun axe n'a été identifié concernant ce projet, mais c'est encore dû à la discussion qu'on avait eue l'année dernière sur la francophonie. Effet, définition de la francophonie prête à débat. Pour rappel, le CAC a fait évoluer l'appel à projets BQ-ER pour que les projets qui ne sont pas liés à un axe stratégique puissent être déposés et examinés. Cela a donc été le cas pour celui-là.

Pour l'évaluation locale, on va dire que c'est du moyen+, puisque l'un des experts a noté B+ et l'autre B, avec des critiques, en particulier sur les axes stratégiques, parce qu'il ne s'inscrit dans aucun axe stratégique. Mais on peut rejeter cela suite à la remarque précédente. Et pour le premier, il parlait simplement de visites de plateformes et d'entreprises pour ce projet, alors qu'en examinant la fiche projet, cela va bien au-delà. En tous les cas, ce sont les notes et l'évaluation qui nous ont été transmises.

Avec ce projet, dont le coût est de 20 160 euros, avec un cofinancement de 7 360 euros, est faite une demande de 12 800 euros. Le GT a décidé de réduire cette demande et de financer uniquement la partie missions – ce sont des billets d'avion pour les étudiants et les enseignants, de mémoire – concernant ce projet, à savoir 9 800 euros sur les 12 800 euros demandés.

J'en arrive au sixième projet, qui est porté par l'IUT Créteil/Vitry, FST et encore EPISEN, Think Water. C'est un projet dont l'objectif est d'organiser des systèmes de séminaires, de cours pour sensibiliser les étudiants à l'environnement en lien avec l'eau – je résume les choses – avec des conférences-débats qui auraient lieu en mars prochain, puisqu'en mars prochain – je ne sais pas si vous le savez – le 22 mars d'ailleurs, c'est la journée mondiale de l'eau. Les collègues ont souhaité organiser un événement autour de cela en impliquant les étudiants autour de ce lien formation/recherche.

Ce projet a été examiné par l'axe stratégique SSE, qui a donné un avis favorable. Pour les deux experts du CAC, il y a eu des retours aussi très favorables. Pour le premier,

c'est la note A+, et l'autre, c'est la note A-. Il y a eu une critique sur le niveau de l'intervention de l'IMRB, mais c'est sans conséquence.

Il a tout de même été décidé de proposer de réduire le budget concernant cette demande. En effet, Il y a eu des difficultés à examiner la fiche, pour comprendre certaines rubriques à financer, aucune justification sur les budgets demandés. Ce qui est donc proposé par le GT est de financer plutôt les missions, la communication et les frais de bouche. Il est donc proposé un financement de 5 000 euros sur les 9 000 initialement demandés.

J'en arrive au septième projet, qui porte sur l'analyse juridique et informatique des contrats de l'immatériel. Ce projet est porté par l'IUT Sénart-Fontainebleau, la faculté de droit. Pour les laboratoires impliqués, nous avons le LDP, le MIL et le LACL

Il s'agit ici d'organiser une formation bi-disciplinaire, en lien avec la recherche, autour d'un module d'enseignement sur ces aspects juridiques et informatiques liés aux principaux contrats de l'immatériel. Il y a un intérêt à ce projet sur des aspects également informatiques qui interviennent. Les étudiants de master 1 Droit du Numérique sont initiés à la recherche.

A noter que le comité d'animation de l'axe stratégique NSP a donné un avis favorable. Pour les rapporteurs du CAC, nous avons eu qu'un seul retour sur deux. Le deuxième n'a pas répondu. Pour le premier, a donné la note A et n'a rien à signaler en point faible.

Pour la demande de financement, il s'agit de petites sommes, puisque ce qu'il est demandé 1 900 euros sur un budget total de 4 200 euros, 2 300 euros étant en cofinancement. Nous vous proposons de cette demande et d'affecter 1 200 euros.

Pour ce BQ-ER, nous serions sur un budget total à attribuer de 30 100 euros pour cette vague 1 sur les 100 000 euros alloués pour le BQ-ER. Il faudra donc attendre la vague 2 pour connaître un éventuel reliquat global. A noter que pour la vague 2, nous aurons également 25 000 euros au titre du BQ-ERI.

Je ne sais pas s'il y a eu de l'autocensure de la part de nos collègues avec ces seuls sept projets sélectionnés. Il y en avait huit initialement, un a été retiré au dernier moment. C'est bien cela Lisa Lou ?

Mme DUIPUIS. – Oui.

M. ZIDI.– De toute façon, ce sont les demandes pour cette vague 1. Nous verrons si ces projets se s'exécuteront, sachant, encore une fois, nous sommes sur des budgets relativement limités. Après, il ne s'agit pas d'attribuer pour attribuer. Le GT a examiné attentivement les fiches financières et la justification des rubriques budgétaires.

Voilà donc en synthèse, le travail du GT. Roberto, Marina, Pascal, Alexandra, ceux qui étaient présents au GT, avez-vous des choses à rajouter ?

Mme DUIPUS.– La synthèse est bien faite.

UN INTERVENANT.– Rien à ajouter.

M. ZIDI.– Rien à ajouter. RAS, comme l'a indiqué l'un des experts. Si vous avez des questions ou des remarques, des observations, des critiques, les élus, n'hésitez pas à intervenir. Oui, Fantin.

M. LOWENSTEIN.– J'ai deux questions. Premièrement, je voudrais réitérer ma question de tout à l'heure. Quand je vois, « à partir de recherches empiriques et de retours d'expériences », et à la fin, « un programme scientifique sera élaboré à partir de ces deux notions », où est la science ? Où commence la science et où s'arrête le militantisme ? On peut s'interroger.

Et après, une autre question sur la Convention citoyenne étudiante. Est-ce qu'on a vocation à en faire une par an ? Est-ce qu'on peut avoir des retours de la précédente ? Parce que j'étais là le dernier jour et cela s'est, à mon sens, mal terminé. C'était une proposition complètement hors-sol. Est-ce qu'on a vraiment envie de repartir là-dedans ? C'est une question que je me pose assez sincèrement. Ce n'était, en tout cas, pas cadré.

M. ZIDI.– Pour les BQ-ER, de toute façon, il y a des fiches bilan qui sont demandées aux porteurs à l'exécution du projet. Le SAPAS a transmis ces fiches aux porteurs de projet, on attend les retours. Le calendrier étant serré, nous sommes obligés d'engager la deuxième vague en attendant le retour des fiches bilan. Mais je n'ai pas eu ces échos que cela s'est mal passé ou qu'il y a eu des problèmes pour les projets financés.

M. LOWENSTEIN.– C'était des propositions très hors-sol finalement. C'était une Convention citoyenne étudiante de l'UPEC avec des propositions qui visaient, par exemple, énormément le Crous.

M. ZIDI.– D'accord. Alexandra y était mais pas le dernier jour.

Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY.– Pas le dernier jour.

M. LOWENSTEIN.– C'était dur quand même à soutenir à la fin. C'était très particulier, on va dire.

M. ZIDI.– De toute façon, c'est la proposition que nous vous faisons à partir des dossiers que nous avons reçu. Maintenant, ce sont les élus qui décident *in fine*. Après, pour l'autre projet, encore une fois, ce sont des recherches. On peut être pour, on peut être contre. Mais après, c'est la liberté académique. Nous avons considéré que le projet, de toute façon, tenait la route. Ils sont passés par les axes, il y a eu des experts indépendants qui ont été nommés. Après, individuellement, chacun peut dire : « Je suis contre cela. », à chacun son appréciation.

Mme DUIPUIS.– Il y a eu une discussion.

M. ZIDI.– Il y a eu des discussions.

Mme GOUILLET DE RUGY.– C'est le deux ?

Mme DUIPUIS.– Oui, c'est le deux.

M. ZIDI.– C'est le deux.

Mme GOUILLET DE RUGY.– Justement, c'est assez descriptif en fait. C'est se demander s'il y a une révolution féministe.

M. ZIDI.– Non, ce sont les journées d'étude au niveau des établissements scolaires, etc.

Mme GOUILLET DE RUGY.– Il y a le deux et le trois, c'est ça ?

M. ZIDI.– Révolution féministe en cours, point d'interrogation.

Mme GOUILLET DE RUGY.– La convention citoyenne...

M. ZIDI.– Ça, c'est autre chose. C'est un autre projet.

Mme GOUILLET DE RUGY.– Je pense que, de toute façon, c'est amené à évoluer, la convention citoyenne, par comparaison avec les conventions citoyennes qui existent aujourd'hui sur le territoire métropolitain, par exemple. Mais sur le tirage au sort, ce sont des choses comme cela qui sont peut-être amenées à évoluer. Mais moi, j'ai eu de bons échos.

M. ZIDI.– Oui. Après, chacun peut avoir son opinion.

M. JOURDAN.– C’est un vote sur l’ensemble de la liste ?

M. ZIDI.– On peut le faire dossier par dossier, mais là, ce que je vous propose... Sauf si vous avez identifié quelque chose, vous le dites : « Celui-là, on ne veut pas le financer. » Si tu poses cette question, Philippe, c’est qu’il y aurait un problème selon toi.

M. JOURDAN.– Je trouve que la remarque qui vient d’être faite sur la Convention citoyenne pose un peu problème par rapport au retour d’expérience et la façon dont ça s’est tenu, c’est tout.

M. ZIDI.– On n’a pas nécessairement les informations. Parce qu’il y a d’autres sujets où cela s’est aussi déroulé. S’il fallait mettre un critère en disant : « On ne soutient que si on a le bilan de quelque chose qui ressemble », oui. Mais là, sur un cas particulier, nous sommes en train de définir une règle générale. Définissons la règle, cela ne me pose pas de problème. Ce sera pour le futur. Pour aujourd’hui, c’est un peu compliqué pour ce BQ-ER de mon point de vue, en les différenciant.

Mais je retiens ce qu’a dit Fantin. Moi, je n’ai pas eu plus d’échos que cela concernant cette convention, en particulier sur la conclusion, si j’ai bien compris. Ce n’est pas le principe de la Convention citoyenne, c’est, après, ce qui l’en est sorti

M. LOWENSTEIN.– C’est ça.

M. ZIDI.– Mais même cela, c’est aussi discutable.

Mme D’ANGLEMONT DE TASSIGNY.– Pour revenir sur ce que dit Fantin, effectivement, là où cela peut être intéressant, c’est dès lors qu’un porteur de projet a envie de redéposer une suite, qu’il donne d’abord son bilan. Exiger le bilan avant de redemander.

M. LOWENSTEIN.– Cela me paraît logique.

M. ZIDI.– D’accord. Donc, nous pouvons le rajouter pour le deuxième appel à projets voire l’année prochaine, si vous en êtes d’accord – parce que c’est bien aussi de faire évoluer les choses. Si c’est un projet qui a déjà eu lieu et vous souhaitez poursuivre d’une façon ou d’une autre, il faut impérativement la fiche bilan, qui est envoyée par le SAPAS. Le SAPAS fait son travail. Lisa Lou fait ce travail, les relances, etc. Mais il n’y a pas nécessairement des retours des collègues. Dès qu’ils ont perçu leur budget, nous n’avons plus de retours.

Mme DUIPUIS.– Oui, mais pas qu’un retour financier.

M. ZIDI.– Non, mais on connaît cette méthode. Après, il y a eu des décalages de projets pour cause de Covid, confinement, etc. Cela peut se comprendre, mais c'est vrai qu'on ne va sortir cet argument à chaque fois. À un moment donné, il va falloir être exigeant. Si les collègues ne retournent pas leur bilan alors qu'ils redéposent un projet sur la continuité, je pense qu'il faudra être bloquant. Là, maintenant, nous n'allons pas définir la règle aujourd'hui. Cela paraît compliqué.

Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur ces propositions ? Je vous propose de passer au vote. Nous allons faire un vote groupé sur le tableau qui vous a été présenté. Qui s'oppose ? Procuration contre ? Qui s'abstient ? Procuration abstention ? C'est voté à l'unanimité. Merci pour les porteurs de projets.

Les budgets alloués aux dossiers BQ-ER sont approuvés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

M. ZIDI.– On arrive à la fin de ce CAC plénier, qui a été relativement long. Mais il est vrai que l'ordre du jour était chargé. Dernier point, est-ce qu'il y a des questions diverses ? J'ai l'impression que tout le monde est fatigué en cette fin décembre.

Mme DUIPUS.– Absence de café.

M. ZIDI.– Le café, c'est un peu compliqué. En tout cas, merci à vous. On vous souhaite de bonnes vacances et on se dit à l'année prochaine !

La séance est levée à 17 heures 36.

INDEX

Nous n'avons pas pu vérifier l'exactitude des termes suivants :

AMI	7	REMÈDE.....	39
master DD.....	49	tubulaire	12
Opta stats	58	Yann BEDOV.....	21